



# COMMUNICATION FINANCIÈRE

- Page 2 Chiffres clés au 31 décembre 2016
- Page 4 Extrait des états financiers consolidés selon les normes IAS/IFRS arrêtés au 31 décembre 2016
- Page 13 Comptes sociaux au 31 décembre 2016
- Page 23 Extrait des états financiers consolidés BNP Paribas au 31 décembre 2016



**ÉTATS AU 31 DÉCEMBRE 2016**



**BMCI**  
GROUPE BNP PARIBAS

La banque  
d'un monde  
qui change



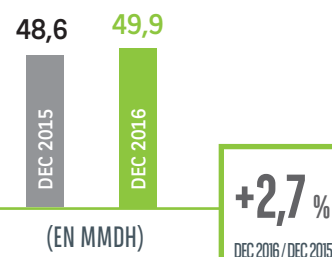
Le Groupe BMCI a réalisé au 31 décembre 2016 un Résultat Net Consolidé avant impôts de 897 MDH en hausse de 10,5% par rapport à décembre 2015 et un Résultat Net Consolidé Part du Groupe de 431 MDH. Le coût du risque a été diminué de 30,5% à fin décembre 2016 pour s'établir à 584 MDH, reflétant les efforts de maîtrise et d'anticipation des risques. Le coefficient d'exploitation consolidé s'établit quant à lui à 52% à fin décembre 2016.

<b>PRODUIT NET BANCAIRE CONSOLIDÉ</b>	<b>3,1 MILLIARDS DE DIRHAMS</b>
<b>RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ</b>	<b>1,5 MILLIARD DE DIRHAMS</b>
<b>RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ PART DU GROUPE</b>	<b>431 MILLIONS DE DIRHAMS</b>
<b>COEFFICIENT D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ</b>	<b>52%</b>
<b>CRÉDITS PAR CAISSE À LA CLIENTÈLE CONSOLIDÉS</b>	<b>49,9 MILLIARDS DE DIRHAMS</b>

**49,9**  
MMDH

## CRÉDITS PAR CAISSE À LA CLIENTÈLE CONSOLIDÉS

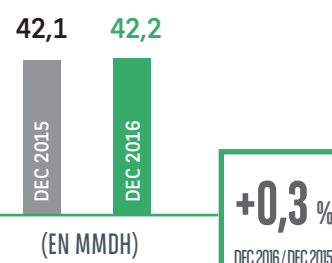
Les crédits par caisse à la clientèle consolidés ont atteint 49,9 milliards de dirhams en décembre 2016 contre 48,6 milliards de dirhams en décembre 2015, soit une hausse de 2,7% par rapport à fin 2015. Par ailleurs, la nouvelle production des crédits amortissables pour l'année 2016 a enregistré une forte progression (+28%) par rapport à l'année 2015, notamment en crédits à l'équipement (+58%), en leasing (+7%) et en crédits à la consommation (+20%).



**42,2**  
MMDH

## DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE CONSOLIDÉS

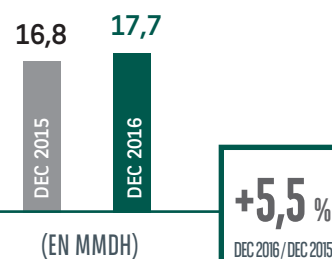
Les dépôts de la clientèle consolidés ont enregistré une légère hausse de 0,3%, pour atteindre 42,2 milliards de dirhams à fin décembre 2016 contre 42,1 milliards de dirhams en décembre 2015 avec une amélioration en termes de structure, les ressources non rémunérées représentant plus de 74%.



**17,7**  
MMDH

## ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE CONSOLIDÉS

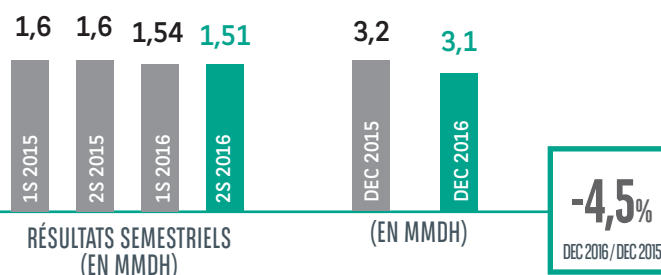
Les engagements par signature consolidés se sont établis à 17,7 milliards de dirhams à fin décembre 2016, soit une hausse de 5,5% par rapport à fin décembre 2015.



**3,1**  
MMDH

## PRODUIT NET BANCAIRE CONSOLIDÉ

Le Groupe BMCI a réalisé un produit net bancaire consolidé de 3,1 milliards de dirhams à fin décembre 2016 en baisse de 4,5% par rapport à décembre 2015, essentiellement du fait de la baisse de la marge d'intérêt consolidée de (-4,6%) et du résultat des opérations de marché (-15,8%).

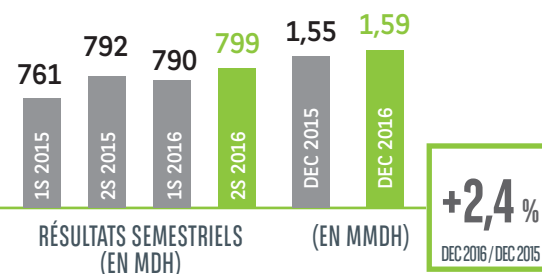




**1,59**  
MMDH

### FRAIS DE GESTION CONSOLIDÉS

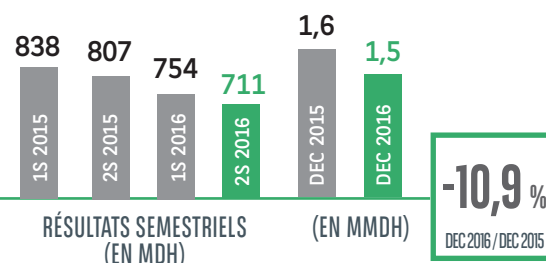
À fin décembre 2016, les frais de gestion consolidés s'élèvent à 1,59 milliard de dirhams, soit une hausse de 2,4% par rapport à fin décembre 2015, liée principalement aux dépenses du plan stratégique BMCI 2020. Par ailleurs, le coefficient d'exploitation est de 52% à fin décembre 2016.



**1,5**  
MMDH

### RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ

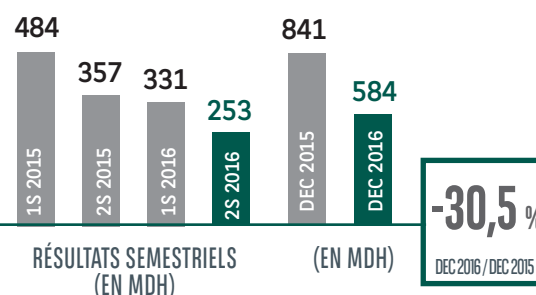
Le résultat brut d'exploitation consolidé s'établit à 1,5 milliard de dirhams en décembre 2016, soit une baisse de 10,9% par rapport à décembre 2015.



**584**  
MDH

### COÛT DU RISQUE CONSOLIDÉ

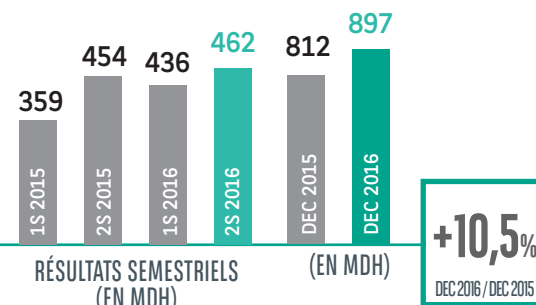
Le coût du risque consolidé est en baisse de 30,5% en décembre 2016 par rapport à décembre 2015. Le taux de couverture des créances par les provisions des comptes sociaux s'établit à 74,01%.



**897**  
MDH

### RÉSULTAT AVANT IMPÔTS CONSOLIDÉ

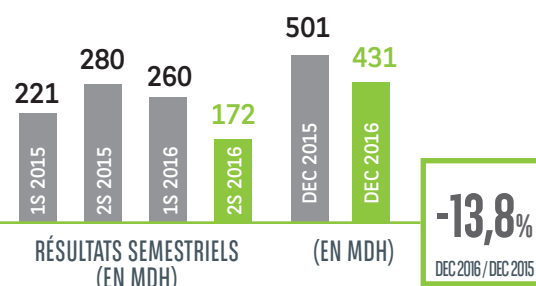
Le Groupe BMCI affiche un résultat avant impôts consolidé de 897 millions de dirhams en décembre 2016, soit une augmentation de 10,5% par rapport à fin décembre 2015.



**431**  
MDH

### RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ PART DU GROUPE

Le résultat net consolidé part du Groupe BMCI s'est établi à 431 millions de dirhams à fin décembre 2016, soit une baisse de 13,8% par rapport à fin décembre 2015 due à la charge d'impôt suite au dénouement du contrôle fiscal ponctuel à la banque portant sur les exercices 2012 à 2015.



### RATINGS FITCH

L'agence internationale de rating Fitch a confirmé au mois d'août 2016 les ratings de la BMCI, traduisant sa solidité financière. Pour rappel, ces notations sont parmi les meilleures obtenues à l'échelle nationale :  
**Note à long terme : AAA (mar)** • **Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable**  
**Note à court terme : F1+ ( mar)** • **Note de soutien extérieur : 2**



## NORMES COMPTABLES APPLICABLES

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS) ont été appliquées aux comptes consolidés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008 avec bilan d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2007 conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1, « Première application des normes d'information financière internationales », et par les autres normes du référentiel IFRS en tenant compte de la version et des interprétations des normes telles qu'elles ont été approuvées par l'International Accounting Standards Board (IASB) pour ses comptes arrêtés au 31 décembre 2016.

Dans les comptes consolidés présentés au 31 décembre 2016, le Groupe a appliqué les dispositions d'IAS 1 révisée relatives à la présentation des états financiers.

## DESCRIPTION DES RETRAITEMENTS IFRS

### PRINCIPES DE CONSOLIDATION

#### • Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés du Groupe BMCI regroupent l'ensemble des entreprises sous contrôle exclusif, contrôle conjoint ou influence notable.

De même, le Groupe BMCI consolide, le cas échéant, les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini dites « entités ad hoc » contrôlées et ce, même en l'absence d'un lien capitalistique entre eux.

#### • Méthodes de consolidation

• Les entreprises sur lesquelles le Groupe BMCI exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le Groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin de bénéficier de ses activités.

• Les entreprises sous contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle. Le Groupe possède un contrôle conjoint lorsque, en vertu d'un accord contractuel, les décisions financières et opérationnelles stratégiques liées à l'activité nécessitent l'accord unanime des parties qui se partagent le contrôle.

• Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle. Elle est présumée si le Groupe détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote dans une entité.

### LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement attribuables, et des coûts d'emprunt encourus lorsque la mise en service des immobilisations est précédée d'une longue période de construction ou d'adaptation.

Les logiciels développés en interne, lorsqu'ils remplissent les critères d'immobilisation, sont immobilisés pour leur coût direct de développement qui inclut les dépenses externes et les frais de personnel directement affectables au projet.

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur, à l'exception des parts de SCI, supports de contrats d'assurance en unités de compte, qui sont valorisées en date d'arrêté à leur valeur de marché ou son équivalent, les variations de celle-ci étant comptabilisées au compte de résultat.

Le montant amortissable d'une immobilisation est déterminé après déduction de sa valeur résiduelle. Seuls les biens donnés en location simple sont réputés avoir une valeur résiduelle, la durée d'utilité des immobilisations d'exploitation étant généralement égale à la durée de vie économique attendue du bien.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur la durée d'utilité attendue du bien pour l'entreprise. Les dotations aux amortissements sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément et chacun des composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre. L'approche par composants a été retenue pour les immeubles d'exploitation et de placement.

Les durées d'amortissement retenues pour les immeubles de bureaux sont de 80 et 60 ans pour le gros œuvre des immeubles de prestige et les autres immeubles respectivement, 30 ans pour les façades, 20 ans pour les installations générales et techniques et 10 ans pour les agencements.

Les logiciels sont amortis, selon leur nature, sur des durées n'excédant pas 8 ans pour les développements d'infrastructure et 3 ans ou 5 ans pour les développements essentiellement liés à la production de services rendus à la clientèle.

Les coûts de maintenance des logiciels sont enregistrés en charges au compte de résultat lorsqu'ils sont encourus. En revanche, les dépenses qui participent à l'amélioration des fonctionnalités du logiciel ou contribuent à en allonger sa durée de vie sont portées en augmentation du coût d'acquisition ou de confection initial.

Les immobilisations amortissables font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'à la date de clôture, d'éventuels indices de perte de valeur sont identifiés. Les immobilisations non amortissables font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an sur le modèle de celui effectué pour les survaleurs affectées aux ensembles homogènes de métiers.

S'il existe un tel indice de dépréciation, la nouvelle valeur recouvrable de l'actif est comparée à la valeur nette comptable de l'immobilisation. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat. La dépréciation est reprise en cas de modification de l'estimation de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation. Les dépréciations sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Les plus ou moins values de cession des immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Gains nets sur autres actifs immobilisés ».

Les plus ou moins values de cession des immeubles de placement sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Produits des autres activités » ou « Charges des autres activités ».

Le Groupe BMCI a adopté les principes suivants appliqués de manière rétrospective :

- L'approche par composant.
  - Une durée d'amortissement qui reflète la durée d'utilisation effective du bien par la banque.
- L'amortissement retenu est un amortissement linéaire calculé sur la durée d'utilité de l'actif. La valeur résiduelle retenue par le Groupe BMCI est supposée nulle.

### TABLEAU DES COMPOSANTS GROUPE BMCI

NATURE DU COMPOSANT	DURÉE D'AMORTISSEMENT		POIDS DU COMPOSANT
	EN ANNÉES		
Gros œuvre	60		59 %
Façade	30		18 %
IGT	20		23 %

### LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Conformément aux options offertes par la norme IFRS 1, le Groupe BMCI a choisi de maintenir les coûts historiques pour l'ensemble des immobilisations incorporelles et n'a donc procédé à aucune réévaluation.

L'option retenue pour le traitement des logiciels qui constituent l'essentiel des immobilisations incorporelles consiste à distinguer entre les logiciels dédiés à la clientèle et les logiciels internes d'infrastructures. La durée d'amortissement est déterminée selon la consommation des avantages économiques en fonction de l'utilisation.

### CATÉGORIE D'IMMOBILISATIONS

CATÉGORIE D'IMMOBILISATIONS	DURÉE D'AMORTISSEMENT
Logiciels dédiés à la clientèle	3 ans
Logiciels internes d'infrastructure	8 ans

### GOODWILL

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition est égal à la valeur de marché ou son équivalent, à la date d'échange des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ou des instruments de capitaux propres émis pour obtenir le contrôle de la société acquise.

### LES IMMEUBLES DE PLACEMENT

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, un immeuble de placement doit être comptabilisé à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Dans ce cas, la juste valeur doit être indiquée en annexe.

Dans le cas des immeubles de placement en location, la norme IAS 17 « Contrat de location » est applicable.

### AVANTAGES AU PERSONNEL

#### • Principe :

L'objectif de la norme IAS 19 est de prescrire le traitement comptable des avantages du personnel et les informations à fournir à leur sujet. Cette norme impose de comptabiliser :

- Un passif lorsqu'un membre du personnel a rendu des services en échange d'avantages du personnel qui lui seront versés dans l'avenir ;
- Une charge lorsque l'entité consomme l'avantage économique résultant des services rendus par un membre du personnel en échange d'avantages du personnel.

#### • Classification des avantages au personnel :

**La norme IAS 19 prévoit quatre catégories d'avantages accordés aux salariés au titre des services rendus :**

- Les avantages à court terme tels que les salaires, les cotisations de sécurité sociale, les congés annuels payés, les congés de maladie payés, les primes payables dans les douze mois suivant la fin de l'exercice, ...
- Les avantages à long terme : médailles du travail, primes payables douze mois ou plus après la fin de l'exercice, ...
- Les avantages postérieurs à l'emploi eux-mêmes classés en 2 catégories : régimes à prestations définies et régimes à cotisations définies (retraite, frais de santé et prévoyance pour les retraités, ...)
- Les indemnités de fin de contrat de travail : principalement les avantages payables suite à une décision de l'entreprise de mettre fin à l'emploi avant l'âge de la retraite permis par la convention collective ou accord d'entreprise (indemnités de licenciement...) ou du salarié d'accepter le licenciement en échange de ces avantages (départ volontaire).

#### • Couverture des engagements :

**Les engagements peuvent être couverts de deux manières :**

- Constitution d'une provision en interne
- Externalisation de l'obligation de verser des prestations par la souscription d'un contrat d'assurance.

#### • Méthode :

La valorisation des régimes à prestations définies implique le recours à des techniques actuarielles afin de quantifier d'une manière fiable le montant de l'engagement naissant des avantages accumulés par le personnel durant les exercices écoulés.

La méthode préconisée par la norme IAS 19 est celle des « Unités de Crédit Projetées », qui présente les caractéristiques suivantes :

- Méthode actuarielle, basée sur l'estimation des prestations futures probables (à partir des salaires projetés à l'échéance de la prestation), qui repose sur le principe suivant lequel chaque période de service rendu donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations.
- Méthode rétrospective, qui définit la valeur de l'engagement au moment de l'évaluation en se fondant sur le rythme d'acquisition des droits prévu au régime. L'objectif est d'attribuer à chaque année passée la quote-part de droits lui revenant.

L'estimation de la valeur des engagements doit s'appuyer sur des hypothèses actuarielles qui influenceront sur le coût des prestations. Ces hypothèses sont relatives aux variables :

- Démographiques : taux de rotation du personnel, taux de mortalité, âge de départ à la retraite
- Financières : taux d'actualisation, progression estimée des salaires à effectifs constants

#### • Options retenues par la BMCI :

À la fin de chaque exercice, la BMCI comptabilise une provision couvrant ses engagements relatifs aux régimes à prestations définies : Ouissam Choghl et indemnités de fin de carrières. La méthode utilisée est celle des « unités de crédit projetées ».

Les taux d'actualisation sont déterminés en fonction de la courbe des taux (Taux de référence des Bons de Trésor) publiée par Bank Al-Maghrib et arrêtée à la date de clôture de l'exercice. Les taux de cette courbe sont ramenés en fonction de la maturité des Bons de Trésors aux durées moyennes d'exigibilité des prestations.

Les autres paramètres d'estimation de l'engagement découlent de la table de mortalité en usage au Maroc, du taux de progression des salaires à effectifs constants estimé par la BMCI ainsi que des statistiques liées à la rotation du personnel observée sur plusieurs années.

En ce qui concerne la couverture médicale postérieure à l'emploi (CMIM), aucune provision n'a été constatée en raison de l'indisponibilité des informations nécessaires pour l'évaluation et la comptabilisation de ce régime multi-employeur à prestations définies.

Quant aux avantages à court terme, la BMCI a constaté une provision relative au coût salarial lié aux congés maladie et maternité sur les douze mois après la clôture de l'année.





## DÉRIVÉS

L'ensemble des opérations portant sur des instruments dérivés sont initiées à des fins de transaction et sont de ce fait comptabilisées en tant qu'actifs ou passifs à la juste valeur par résultat.

## DÉRIVÉS INCORPORÉS

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat financier ou non qui a pour effet de faire varier une partie des flux de trésorerie de l'opération composée d'une manière analogue à celle d'un dérivé autonome. La norme IAS 39 définit un contrat hybride comme un contrat comprenant un contrat hôte et un dérivé incorporé.

Le dérivé incorporé doit faire l'objet d'une séparation si les trois conditions suivantes sont remplies :

- Le contrat hybride n'est pas comptabilisé à la juste valeur.
- Séparé du contrat hôte, le dérivé incorporé possède les caractéristiques d'un dérivé.
- Les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées à celle du contrat hôte.

La norme IAS 39 préconise de valoriser le contrat hôte à l'initiation de l'opération sur la base de la différence entre la juste valeur du contrat hybride et la juste valeur du dérivé incorporé.

Au 31 décembre 2016, aucun instrument financier comprenant un dérivé incorporé n'a été identifié.

## IMPÔT EXIGIBLE ET IMPÔT DIFFÉRÉ

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du groupe consolidé sur la période à laquelle se rapportent les résultats. Les impôts différés sont comptabilisés lorsqu'il existe des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Les passifs d'impôts différés sont reconnus pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception :

- Des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ;
- Des différences temporelles taxables relatives aux investissements dans des entreprises sous contrôle exclusif et contrôle conjoint, dans la mesure où le groupe est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé chaque fois que le recouvrement ou le règlement de la valeur comptable d'un actif augmentera ou diminuera les paiements futurs d'impôt par rapport à ce qu'ils auraient été si un tel recouvrement n'avait pas eu d'incidence fiscale. La gestion fiscale lui donne l'opportunité de générer une bénéfice imposable au cours des exercices appropriés.

L'IAS 12 interdit l'actualisation des impôts différés.

## ACTIFS FINANCIERS : PRÊTS ET CRÉANCES

La catégorie « Prêts et créances » inclut les crédits consentis par le Groupe BMCI, les participations dans des crédits syndiqués ainsi que les crédits acquis non cotés sur un marché actif, lorsqu'ils ne sont pas détenus à des fins de transaction. Les prêts cotés sur un marché actif sont inclus dans la catégorie « Actifs financiers disponibles à la vente » et valorisés conformément aux règles s'appliquant à cette catégorie. Cette catégorie inclut également les instruments financiers représentant les emplois obligatoires de par la réglementation.

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à leur valeur de marché ou son équivalent, qui est, en règle générale, le montant net décaissé à l'origine, et comprend les coûts d'origine directement imputables à l'opération ainsi que certaines commissions perçues (commissions de participation et d'engagement, frais de dossier), analysées comme un ajustement du rendement effectif du prêt. Les prêts et créances sont évalués ultérieurement au coût amorti, et les intérêts, ainsi que les coûts de transaction et commissions inclus dans la valeur initiale des crédits concourent à la formation du résultat de ces opérations sur la durée du crédit calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE).

Les commissions perçues sur des engagements de financement préalables à la mise en place d'un crédit sont différées, puis intégrées à la valeur du crédit lors de son attribution.

Les commissions perçues sur des engagements de financement dont la probabilité qu'ils donnent lieu au tirage d'un prêt est faible, ou dont les utilisations sont aléatoires dans le temps et dans leur montant, sont étalées linéairement sur la durée de l'engagement.

### • Provision pour dépréciation des prêts et créances

Des dépréciations sont constituées sur les crédits (et les autres actifs financiers classés dans la catégorie des prêts et créances) dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur mesurable liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du prêt ou à l'acquisition de l'actif. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille d'éléments homogènes.

Les provisions relatives aux engagements de financement et de garantie donnés par le groupe suivent des principes analogues.

Au niveau individuel, la dépréciation est définie comme étant la différence entre la valeur comptable avant dépréciation et la valeur, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif, des composantes jugées recouvrables (principal, intérêts, garanties...). Les modifications de valeur des actifs ainsi dépréciés sont enregistrées dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque » dit avéré ou spécifique.

Toute appréciation postérieure du fait d'une cause objective intervenue après la dépréciation est constatée par le compte de résultat dans la rubrique « Coût du risque ». À compter de la dépréciation de l'actif, la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat enregistre la rémunération théorique de la valeur récupérable estimée calculée au taux d'intérêt effectif d'origine (effet de désactualisation).

Les contreparties non dépréciées individuellement font l'objet d'une analyse du risque par portefeuilles homogènes, fondée sur des données historiques permettant notamment de déterminer le taux de récupération.

Outre le risque avéré ou spécifique, les données historiques sont analysées, afin d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des crédits, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse s'appuie sur le taux de passage des crédits de la catégorie des créances « saines » vers la catégorie des créances en souffrance permettant ainsi de fournir une estimation des pertes potentielles afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée. Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille sont enregistrées dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque » dit « base portefeuille ».

Les données historiques et l'analyse susvisée servent de base pour le calcul des provisions collectives (sur la base de portefeuilles) en tenant compte de l'échéancier prévisionnel de récupération des créances ainsi que de l'effet de l'actualisation au taux d'intérêt effectif d'origine moyen du groupe d'actifs homogènes.

## CRÉDITS HORS MARCHÉ

Le Groupe BMCI s'est basé sur la circulaire de Bank Al-Maghrib qui fixe les taux planchers pour identifier les crédits hors marché. L'analyse effectuée pour identifier l'existence ou l'absence de crédits émis à des conditions hors marché a permis de conclure que tous les crédits émis par le Groupe BMCI sont octroyés à des conditions normales du marché. Par conséquent, aucune décote n'est à constater.

## ACTIFS FINANCIERS : TITRES

Les titres détenus sont classés en quatre catégories.

### • Actifs financiers à la valeur de marché par résultat (HFT) :

La catégorie des « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat » comprend :

- Les actifs financiers faisant l'objet d'opérations de négoce (opérations dites de transaction),
  - Les actifs financiers évalués, sur option, à la valeur de marché par résultat dès l'origine, conformément à l'option offerte par la norme IAS 39 et les conditions d'application de l'option de juste valeur.
- Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur valeur de marché, les frais de transactions étant directement comptabilisés en compte de résultat.

### • Actifs financiers disponibles à la vente (AFS) :

La catégorie des « Actifs financiers disponibles à la vente » comprend les titres à revenu fixe ou à revenu variable qui ne relèvent pas des deux catégories précédentes.

Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur valeur de marché, frais de transaction inclus lorsque ces derniers sont significatifs.

### • Titres détenus jusqu'à leur échéance (HTM) :

La catégorie « titres détenus jusqu'à l'échéance » est ouverte aux titres à revenu fixe ou déterminable que le groupe a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance.

Le classement dans cette catégorie présente l'obligation impérative de respecter l'interdiction de céder des titres avant leur échéance (sous peine d'entraîner la classification de l'ensemble du portefeuille en actif disponible à la vente et d'interdire l'accès à cette catégorie pendant 2 ans)

Le Groupe BMCI ne détient pas des titres classés dans cette catégorie.

### • Titres du portefeuille « Prêts et créances » :

La catégorie « Prêts et créances » est ouverte aux titres à revenu fixe ou déterminable non cotés et non destinés à être cédés et que le groupe a l'intention de conserver durablement.

Sa comptabilisation s'opère au coût amorti.

### • Options retenues

Les instruments détenus en portefeuilles (bons de trésor jeunes promoteurs, bons de trésor sociaux économiques, bons CIH) ont été classés dans la catégorie « Prêts et créances ».

### • Opérations de pensions et prêts/emprunts de titres

Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du groupe dans leur portefeuille d'origine. Le passif correspondant est comptabilisé sous la rubrique de « Dettes » appropriée, à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du groupe, pour lesquelles le passif correspondant est comptabilisé parmi les passifs financiers à la juste valeur par résultat.

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du groupe. La créance correspondante est comptabilisée sous la rubrique « Prêts et Créances », à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles la créance correspondante est comptabilisée en « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

## DÉPRÉCIATION DES ACTIFS FINANCIERS

### • Dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente :

Les « actifs financiers disponibles à la vente », essentiellement composés de titres, sont dépréciés individuellement par contrepartie du compte de résultat lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation durable ou significative résultant d'un ou plusieurs événements intervenus depuis l'acquisition. En particulier, concernant les titres à revenu variable cotés sur un marché actif, une baisse prolongée ou significative du cours en deçà de son coût d'acquisition constitue une indication objective de dépréciation.

Une dépréciation constituée sur un titre à revenu fixe est constatée et peut être reprise en compte de résultat lorsque la valeur de marché du titre s'est à nouveau appréciée du fait d'une cause objective intervenue postérieurement à la dernière dépréciation.

S'agissant d'un titre à revenu variable, la dépréciation est constituée en produit net bancaire sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » et ne peut être reprise en compte de résultat, le cas échéant, qu'à la date de cession du titre. Par ailleurs, toute baisse ultérieure de la valeur de marché constitue une dépréciation comptabilisée en résultat.

## DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE :

Les dépôts clientèle sont comptabilisés au coût historique.

## CONTRAT DE LOCATION :

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements.

Il y a lieu de distinguer entre :

- Un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif.
  - Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.
- Les contrats de location-financement sont des instruments financiers dont le nominal correspond à la valeur du bien acquis ou loué, diminuée ou majorée des commissions versées ou perçues et de tous les autres frais inhérents à l'opération.

Le taux d'intérêt étant dans ce cas, le taux d'intérêt effectif (TIE) déterminé conformément aux dispositions de l'IAS 39.

Le taux d'intérêt effectif (TIE) est le taux d'actualisation qui permet de rendre égales :

- La valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir par le bailleur augmentés de la valeur résiduelle non garantie ;
- Et, la valeur d'entrée du bien qui est égale à la juste valeur initiale augmentée des coûts directs initiaux.

Les contrats de leasing accordés par BMCI Leasing sont des contrats de location-financement. Ces contrats ont été retraités au taux d'intérêt effectif (TIE).

## PROVISIONS DU PASSIF

Une provision doit être comptabilisée au passif lorsqu'une entité a une obligation actuelle (explicite ou implicite) découlant d'un événement passé.

Quand il est significatif, l'effet de l'actualisation des flux de trésorerie futurs devant être décaissés pour éteindre l'obligation est obligatoirement comptabilisé quand la sortie des ressources dépasse un an.

## PASSIFS ÉVENTUELS

Au 31 décembre 2016, le Groupe BMCI n'a pas constaté de passifs éventuels.

## UTILISATION DES ESTIMATIONS POUR LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

La préparation des états financiers exige des responsables des métiers et des fonctions la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations pour la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme pour l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans l'élaboration des notes relatives aux états financiers.



Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont eu recours à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer différents de celles-ci et avoir un effet significatif sur les états financiers.

C'est le cas notamment :

- Des dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire,
- De l'usage de modèles internes pour la valorisation des positions sur instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés organisés,
- De l'usage de modèles internes basés sur les flux de récupération passés pour le calcul des provisions pour dépréciation des crédits regroupés par classes homogènes de risques»,
- Du calcul de la valeur de marché des instruments financiers non cotés classés en « Actifs disponibles à la vente » ou en « Instruments financiers en juste valeur par résultat » à l'actif ou au passif, et plus généralement du calcul des valeurs de marché des instruments financiers pour lesquels cette information doit être portée dans les notes afférentes aux états financiers,
- Des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels,
- De l'estimation de la valeur résiduelle des actifs faisant l'objet d'opérations de location-financement ou de location simple et plus généralement des actifs amortis déduction faite de leur valeur résiduelle estimée,
- De la détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

## AUTRES INFORMATIONS

### PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation est déterminé sur la base de la nature du contrôle exercé (un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable) sur les différentes entités dont le Groupe BMCI détient des participations directes ou indirectes.

DÉNOMINATION	SECTEUR D'ACTIVITÉ	MÉTHODE	% CONTRÔLE	% INTÉRÊT
BMCI Bank	Banque	Top		
BMCI Banque Offshore	Banque	IG	100,00%	100,00%
BMCI Leasing	Leasing	IG	86,91%	86,91%
Arval Maroc	Location longue durée	MEE	33,34%	33,34%
BMCI Finance	Banque d'affaire	IG	100,00%	100,00%
BMCI Asset Management (EX BMCI Gestion)	Gestion d'actif	IG	100,00%	100,00%
BMCI Fonds	Gestion d'actif	IG	100,00%	100,00%
BMCI Bourse	Intermédiation boursière	IG	100,00%	100,00%
BMCI Assurance	Courtage d'assurance	IG	100,00%	100,00%
IMMOBILIERE Sidi Maarouf	Société immobilière	IG	100,00%	100,00%

### INFORMATION SECTORIELLE

Le Groupe BMCI est organisé autour de quatre pôles d'activité principaux :

- Banque de détail ;
- Banque offshore ;
- Financements spécialisés : BMCI leasing et ARVAL ;
- Banque de Gestion : gestion d'actifs.

Les transactions entre les pôles d'activité sont conclues à des conditions commerciales de marché. Les informations sectorielles sont présentées en tenant compte des prix de transfert négociés entre les différents secteurs en relation au sein du Groupe BMCI.

Les actifs et passifs sectoriels regroupent l'ensemble des éléments composant le bilan du Groupe. Les actifs sectoriels sont directement déterminés à partir des éléments comptables de chaque pôle d'activité. Les passifs sectoriels sont déterminés par le moyen des fonds propres - normalisés par pôle - utilisés pour l'allocation du capital.

Les fonds propres sont alloués par pôles en fonction des risques encourus, sur la base d'un ensemble de conventions principalement fondées sur la consommation en fonds propres résultant des calculs d'actifs pondérés fixés par la réglementation relative à la solvabilité des établissements de crédit et entreprises d'investissement.

Les résultats par pôles d'activité à fonds propres normalisés sont déterminés en affectant à chacun des pôles le produit des fonds propres qui lui sont ainsi alloués.

### GESTION DU CAPITAL ET ADÉQUATION DES FONDS PROPRES

La nouvelle réglementation sur le calcul des fonds propres selon les normes Bâle III est entrée en vigueur. Ainsi une nouvelle hiérarchie des fonds propres a été instaurée :

- Les fonds propres de base de catégorie 1 (Common Equity Tier 1 - CET1-);
- Les fonds propres de catégorie 1 (Tier 1), constitués du CET1 et des fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1) ;
- Les fonds propres de catégorie 2 (Tier 2) ;

Les fonds propres du Groupe BMCI sont calculés conformément à la circulaire de Banque AL Maghrib n°14/G/2013.

### RATIO DE SOLVABILITÉ

Dans le cadre de la réglementation prudentielle, le ratio de solvabilité du Groupe BMCI est égal au rapport entre les fonds propres prudentiels globaux et les montants pondérés au titre du risque de crédit, de marche et du risque opérationnel, et ce conformément à la circulaire de Bank AL Maghrib n° 26/G/2006.

### FONCTION ET STRATÉGIE DE GESTION DES RISQUES

Le Groupe BMCI considère la maîtrise des risques auxquels il est exposé comme un corollaire indispensable afin d'assurer la pérennité de ses activités et le développement continu de sa rentabilité.

Aussi, le Groupe BMCI est confronté à une multitude de risques induits par la diversité de ses activités aussi bien au niveau de la banque qu'au niveau de l'ensemble des filiales.

Ainsi, conformément à la réglementation de Bank-Al Maghrib et en s'inspirant des meilleures pratiques internationales (notamment celles de l'actionnaire de référence BNP Paribas), le dispositif de contrôle interne mis en place par le Groupe BMCI répond à la réglementation en vigueur, mais permet aussi de se doter d'un dispositif adéquat en termes de suivi et de maîtrise des risques.

Ce dispositif a plus généralement pour objectif la maîtrise optimale des risques auxquels est exposé le Groupe BMCI. Il doit ainsi être compris comme un outil majeur de pilotage pour l'ensemble des acteurs et un instrument indispensable pour assurer la pérennité du Groupe BMCI.

Chaque évolution concernant le dispositif de contrôle interne est validée par le Directoire et par le Conseil de Surveillance.

Dans le cadre de ce dispositif :

- La Banque est organisée en unités responsables de leur système de contrôle interne. Les responsables définissent, en coordination avec les autres entités de la BMCI, leur dispositif de contrôle interne et veillent à son fonctionnement. Ils ont, chacun à son niveau, le devoir d'un contrôle complet et efficace des activités qui sont placées sous leur responsabilité.
- La pratique de délégation est l'un des principes sur lesquels repose le système de contrôle interne. Elle constitue le système de fonctionnement et de décision fondamental de la Banque, en instituant des relais chargés de mettre en œuvre la politique de la Direction Générale. Ces relais doivent s'assurer de l'application stricte de leurs décisions, en contrôlant leurs délégations.

Le dispositif de contrôle interne de la BMCI couvre les familles de risques suivantes :

- Le risque de crédit et de contrepartie ;
- Les risques de marché ;
- Le risque de taux et de liquidité ;
- Les risques opérationnels.

Par ailleurs, une fonction « conformité » a été mise en œuvre dans le cadre du pilier 2 de la réglementation Bâle II. Il s'agit d'une structure indépendante directement rattachée au Directoire, chargée du suivi du risque de non-conformité, lequel est défini comme étant le risque d'exposition à un risque de réputation, de perte financière ou de sanction en raison de l'inobservation des dispositions légales et réglementaires ou des normes et pratiques en vigueur.

### RISQUE DE CRÉDIT OU DE CONTREPARTIE

L'évaluation du risque de crédit résulte de la combinaison de deux paramètres : le risque de défaut de la contrepartie et le risque de perte en cas de défaut de cette contrepartie. Le dispositif de gestion du risque de crédit est fondé sur les deux données suivantes :

- **La Note de Contrepartie**, qui reflète le risque de défaut de la contrepartie : Une Note de Contrepartie, et une seule, est ainsi attribuée à chaque client de la BMCI qui bénéficie d'un crédit, quelle que soit la nature de la contrepartie.
- **Le Taux de Récupération Global**, qui reflète, pour chaque crédit accordé, la récupération espérée, en cas de défaut de la contrepartie.

Ces deux données, utilisées à la BMCI depuis plus de cinq ans, sont fondamentales pour suivre, mesurer et gérer de manière fiable le risque de crédit. Elles constituent, en outre, les éléments essentiels à la mise en place de la réglementation Bâle II en méthode avancée.

### • Gestion du risque de crédit

La gestion du risque de crédit est appréhendée au niveau de la mise en place des autorisations puis au niveau du suivi et du contrôle des utilisations.

La décision d'octroi ou le renouvellement des crédits obéit au principe du « double regard ». Ainsi, la prise de décision est réalisée conjointement par la ligne de clientèle et la Direction des Risques.

Le processus comprend une analyse complète du dossier réalisée par le site qui propose les concours puis une étude contradictoire réalisée par la filière risque avant présentation du dossier à un comité de crédit ad hoc.

Le contrôle des utilisations comprend plusieurs niveaux définis chacun par une procédure interne :

- **Contrôles de 1<sup>er</sup> niveau** : Ces contrôles sont effectués par les lignes de clientèles et portent sur des Points de Surveillance Fondamentaux (PSF) qui font l'objet de procédures précises. Ainsi, doivent être effectués selon une périodicité et une méthodologie prédéfinies, des contrôles sur six domaines considérés comme sensibles par la Banque : note de contrepartie, garanties reçues et émises, comptes irréguliers, comptes avec incidents et tenue des dossiers engagements.
- **Contrôles de 2<sup>e</sup> niveau** : La Direction des Risques intervient dans le dispositif de contrôle interne en assurant un contrôle de 2<sup>e</sup> niveau sur le risque de crédit. La Direction des Risques veille au respect des procédures en matière de gestion du risque de crédit, exerce une surveillance rapprochée de l'utilisation des crédits et assure le suivi de l'évolution du profil de risque de la Banque. D'autres contrôles sont effectués à travers la réalisation d'analyses thématiques, de PSF dédiés et de divers comités de suivi des Risques.
- **Contrôles de 3<sup>e</sup> niveau** : Le contrôle périodique, réalisé par l'Inspection Générale, assure une revue régulière de l'ensemble du portefeuille. Ainsi, les groupes d'exploitation sont périodiquement audités et la qualité du portefeuille analysée. Toutefois, en cas de détérioration de la qualité du risque, l'Inspection Générale assure une présence plus rapprochée.

### • Gestion du risque de concentration du crédit

Le risque de concentration du crédit est le risque inhérent à une exposition excessive pouvant engendrer des pertes pour la Banque ; les limites sectorielles sont revues périodiquement.

Une analyse trimestrielle est réalisée sur l'évolution de la concentration des engagements afin de prévenir une trop forte exposition sur un segment donné. La mesure et la gestion de ce risque permettent d'appréhender la forme et le niveau du risque de concentration du crédit encouru par type d'exposition (contreparties individuelles ; groupes d'intérêt ; contreparties appartenant au même secteur économique ; contreparties appartenant à la même région géographique ; garants) et de mettre en place des limites pour chaque type d'exposition. Ces limites sont validées et suivies par les instances dirigeantes.

### • Risques de Marché :

Le risque de marché se définit comme la vulnérabilité des positions d'un portefeuille de négociation à la variation des paramètres de marché, de la volatilité de ses paramètres et des corrélations entre ces paramètres, autrement dit c'est le niveau de perte pouvant être subi suite au retournement défavorable du marché. Il se subdivise en cinq grandes familles :

- Risque de taux d'intérêt,
- Risque de change,
- Risque sur titre de propriété,
- Risque sur produit de base,
- Risque sur produit dérivé.

L'importance et la complexité relative de ces risques nécessitent la mise en place d'un dispositif de pilotage des risques encourus afin de les maintenir à des niveaux tolérables par rapport aux positions de la Banque et se conformer en même temps aux exigences des normes bâloises.

### • Principes fondamentaux :

Dans l'objectif d'encadrement et de maîtrise des risques de marché, la BMCI a mis en place un dispositif de gestion des risques conforme aux normes Baloises et aux standards du groupe BNP PARIBAS. Ce dispositif est basé sur plusieurs principes parmi lesquels :

- Maîtrise et suivi des risques sur les expositions
- Développement des activités de marché dans le cadre de comités nouveaux produits avec analyse approfondie des risques engendrés par ces activités
- Respect de la réglementation bancaire en matière de gestion prudentielle des risques
- Adoption des standards du groupe et des meilleures pratiques en matière de gestion des risques de marché

La gestion du risque de marché au niveau de la BMCI repose sur des axes fondamentaux, permettant d'assurer un contrôle de qualité et une vision globale du risque sur toutes les activités liées au portefeuille de négociation de la Banque. Ces axes sont de l'ordre de trois :

- Un contrôle de 1<sup>er</sup> niveau assuré par les opérateurs du Front qui sont tenus au respect des normes internes du Groupe en matière de trading et de prise de position sur les marchés et aussi en termes de déontologie.
- Un contrôle de 2<sup>e</sup> niveau matérialisé par le suivi quotidien assuré par la Direction des Risques de Marchés qui veille au respect du dispositif de risque en matière de limites VaR et volume sur les positions de taux, change et liquidité. Des reportings journaliers retraçant les principaux indicateurs de risque sont adressés aux membres du Directoire de la Banque afin de les tenir informés des niveaux de risques et PnL dégagés par l'activité du trading. En plus d'un suivi fonctionnel par l'entité GRM « Group Risk Management » du Groupe BNP PARIBAS.
- Un suivi fonctionnel de 3<sup>e</sup> niveau assuré par l'Audit Interne/Inspection Générale.





Un monitoring du top management est aussi assuré à travers la fixation de limites de trading pour bien suivre et cadrer l'activité :

- Position de change : Limite en VaR, en volume et par sens ;
- Position de taux : Limite en position moyenne par bande d'échéance ;
- Position obligataire : Limite en VaR et en sensibilité par bande d'échéance ;
- Position sur option : Limite sur Grecs (Delta - Gamma - Véga)

Ces limites sont revues annuellement, soit à la hausse soit à la baisse, par la Direction Générale avec possibilité de révision tous les six mois ou à la demande.

## La VaR (Value at Risk) GEAR :

La VaR peut être définie comme étant la perte potentielle maximale que peut subir un portefeuille en cas de mouvements normaux des paramètres de marché, sur un horizon de temps et pour un niveau de confiance donné. Le Groupe retient un niveau de confiance de 99% et un horizon de temps d'une journée. Les principaux groupes de facteurs simulés sont :

- Prix d'actions et leurs volatilités implicites ;
- Taux d'intérêt, Titres / Swaps de taux ;
- Matières premières ;
- Cours de change et leurs volatilités implicites.

Les simulations des facteurs de risque sont calculées en utilisant l'approche Monté Carlo qui capte la non-normalité des paramètres de marché aussi bien que l'interdépendance entre les facteurs de marché.

## Gestion du Risque de Change

Le risque de change inhérent à l'activité de trading Book BMCI correspond au risque de variation de juste valeur ou au risque de variation de flux de trésorerie futurs d'un instrument financier suite à l'évolution des cours des devises. Il trouve ses principales sources dans la position de change classique de la Banque et dans les options de change.

Le monitoring de ce risque est fait à travers deux principaux paramètres : une limite en GEaR « Gross Earning at Risk » (équivalent VaR), des limites en volumes de position de change (Short // Long) et des Limites sur Grecs (Delta - Gamma - Véga) pour les options de change.

## Risque de Taux et Risque Obligataire

Le risque de taux correspond au risque de variation de la valeur des positions ou au risque de variation des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêt sur le marché. Il trouve ses principales sources dans les positions de trésorerie et obligataires.

Le risque de taux à la BMCI est géré à travers des limites de positions moyennes par bande d'échéance et une limite globale en équivalent un an (One Year Equivalent) pour la Trésorerie. Une limite en GEAR et des limites de sensibilité par bande d'échéance dites PV01 pour l'activité Trading Obligataire.

## Système de contrôle et suivi des limites

Le suivi des Utilisations / Limites est réalisé quotidiennement à travers des reportings adressés au Top Management de la banque ainsi qu'à toutes les entités concernées. Ces reportings comprennent les positions de change, les positions sur titres et les positions de taux par devise.

Contrôlés en premier lieu par le Directeur des Risques de Marché, ces reportings sont ensuite transmis au Responsable ALM Trésorerie et Capital Markets à la Direction Générale et à la Direction des Risques. Le dépassement d'une limite en volume nécessite l'accord préalable du Président du Directoire et de la Direction des Risques. En revanche, le dépassement d'une limite en termes de VaR sur une position individuelle, dû par exemple à la dépréciation d'une devise, est toléré.

## Stress Test

En parallèle au dispositif de suivi, des stress tests sur les positions de trésorerie sont réalisés mensuellement depuis 2005. Ils sont effectués selon deux approches :

- Une approche « Mark To Market » qui consiste à calculer l'impact d'un mouvement de taux d'intérêt sur le résultat du portefeuille.
- Une approche « Funding » qui consiste à calculer l'impact, sur le résultat de trésorerie, dû à une crise de liquidité. C'est une approche fondée sur le refinancement O/N du Liquidity Gap.

## Risque de taux et de liquidité

La stratégie de gestion du risque global de taux d'intérêt et de liquidité s'articule autour des principaux axes suivants :

- Respecter les ratios réglementaires de liquidité : ratio court terme, ratio de ressources permanentes et réserves Banque Centrale ;
- Respecter les ratios de liquidité internes au groupe BNP PARIBAS (LCR, NSFR) ;
- Assurer la liquidité de la BMCI à court terme, et gérer le GAP de liquidité à long terme ;
- Éviter les déséquilibres extrêmes en gardant à l'esprit la sauvegarde de la solvabilité, de la capacité d'emprunt de la Banque et de son rating ;
- Refinancer la banque commerciale au meilleur coût ;
- Maîtriser les risques financiers ;
- Atténuer la variabilité des résultats ;
- Limiter le risque de taux au travers du choix de la maturité du portefeuille de Titres, au travers de la maturité des emprunts et en orientant la politique commerciale par la détermination de Taux de Cession Internes adéquat.

L'ALM suit les risques de taux d'intérêt et de liquidité sur 3 périmètres distincts :

- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité structurels liés aux opérations clientèles regroupées dans les livres dénommés Book Commercial.
- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité structurel liés au Book Fonds Propres.
- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité résultant de la somme des sous composantes précédentes. L'ALM suit et intègre par ailleurs ces risques au niveau du groupe BMCI, intégrant ainsi les principales filiales de financement.

L'ALM suit ces risques de taux d'intérêt et de liquidité pouvant provenir d'une :

- Corrélation partielle ou nulle entre les conditions de rémunération clientèle et les conditions de marché (taux réglementés, taux de base...)
- Incertitude sur la durée des opérations clientèle (dépôts à vue, comptes d'épargne...)
- Existence d'options comportementales sur des produits clientèle longs à taux fixe ou assimilés (Remboursements anticipés sur les crédits immobiliers...)

Ces analyses reposent sur l'élaboration des échéanciers reflétant les flux relatifs à une opération à la date de révision de son taux. Si cette dernière opération est à taux fixe, les flux sont positionnés à leur date d'échéance.

Pour les opérations ne disposant pas d'échéances contractuelles (ex : dépôts à vue, fonds propres...), elles sont « écoulées » selon des conventions d'échéancement induites des résultats des études statistiques réalisées sur ces postes.

Des limites d'impasse de taux (ressources taux fixe - emplois taux fixe) et de liquidité sont définies par bande d'échéance pour chaque book.

Des analyses de sensibilité sont également effectuées afin de mesurer la stabilité du PNB (Produit Net Bancaire) par rapport à un choc de taux de 100 à 200 bp.

Par ailleurs, les impasses de liquidité à un an sont également encadrées par une limite fixée en interne. Un plan de gestion de crise selon plusieurs scénarios est établi afin de prévenir tout risque d'illiquidité. Ce plan est déclenché, soit par des indicateurs internes propres à la banque (liés à son niveau de liquidité et son accès au marché), soit par des indicateurs externes provenant de conditions de marché, des interventions des autorités monétaires (Office des Changes et BAM), des évolutions effectives ou probables de la loi ainsi que des anticipations sur les conditions de liquidité et de financement de la banque et des concurrents.

Périodiquement, un comité ALCO regroupant les membres du Directoire se tient afin de contrôler :

- Le niveau d'exposition du groupe en termes de risque de taux et de liquidité.
- Le respect des limites mises en place pour encadrer ces risques.
- La réorientation de la stratégie de la Banque en matière de gestion du bilan en fonction de son profil de risque ainsi que de l'évolution du marché.
- Le respect des exigences réglementaires dans le cadre des recommandations du pilier II de Bâle II.

## Risques opérationnels

Bank Al Maghrib définit le risque opérationnel comme étant « un risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs ». Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

Bénéficiant, depuis plusieurs années, des meilleures pratiques de l'actionnaire de référence le Groupe BNP Paribas, le dispositif de gestion des risques opérationnels du Groupe BMCI a atteint aujourd'hui un niveau de maturité significatif.

Les choix et orientations adoptés par le Groupe BMCI depuis l'exercice 2004 pour la gestion des risques opérationnels répondent aux circulaires et directives de Bank Al Maghrib en la matière.

## APPLICATION DE LA RÉGLEMENTATION BÂLE II

Le nouveau dispositif Bâle II est entré en vigueur au Maroc en janvier 2007 pour les approches standards de calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de crédit, de marché et opérationnels.

Dès la publication de ces textes par le régulateur, la banque a engagé un large chantier induisant la mobilisation significative des équipes et ce afin d'être conforme à la réglementation Bâle II sur les méthodes standard. Ces travaux ont amené à la mise en place d'un dispositif de calcul du ratio de solvabilité en méthode standard. Il permet d'aboutir aux exigences réglementaires au titre du risque de crédit, de marché et opérationnel. Le régulateur a édicté les textes relatifs au pilier II « Dispositif de surveillance des risques et l'adéquation des fonds propres internes » ainsi que le Pilier III « Dispositif sur la discipline de marché ». Par ailleurs, l'analyse des textes réglementaires relatifs au Pilier II a permis à la BMCI de structurer des chantiers complémentaires avec pour objectif l'alignement à la réglementation et l'adoption des meilleures pratiques en matière de gestion des risques.

Courant l'année 2013, la BMCI a mis en place un dispositif de maîtrise du risque portant sur le périmètre de la clientèle des particuliers et professionnels en déployant la notation Retail automatisée ; la particularité NEGCOM et le déclassement en défaut automatique.

La notation automatique Retail/Déclassement concerne tous les clients particuliers et professionnels et se base sur les caractéristiques intrinsèques ainsi que sur l'historique de leur relation avec la BMCI (flux confiés, solde, ancienneté de la relation, irrégularités...etc.). La note de contrepartie est mise à jour chaque huitième jour du mois via un traitement automatique. Il s'agit donc de mesurer à partir d'une approche multicritère standard et systématique le niveau de risque d'un client. La notation automatique est opérationnelle depuis le 08/10/2013.

## Organisation et gestion des risques

### Risque de crédit

La BMCI a mis en place en conformité avec les directives de Bank Al Maghrib relatives au Pilier II de Bâle II, un dispositif de mesure, de maîtrise et de surveillance des risques adapté à la nature, au volume et au degré de complexité de ses activités. Ce dispositif qui transpose par ailleurs les normes du Groupe BNP Paribas, lui permet notamment :

- D'évaluer et de maîtriser l'ensemble des risques auxquels elle est exposée ;
- De maintenir l'exposition aux différents risques dans les limites globales arrêtées par la réglementation en vigueur et / ou fixées par le Directoire et approuvées par le Conseil de Surveillance.
- D'évaluer et conserver en permanence les niveaux et les catégories des fonds propres ainsi que leur allocation compte tenu de la nature et du niveau des risques auxquels la BMCI pourrait être exposée.

### Risques de marché

Dans le cadre des dispositions Bâle 2 en matière de fonds propres et de répartition des risques, la BMCI applique la méthode standard pour le calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de marché. L'effet de l'exigence en fonds propres au titre des risques de marché n'est pas important puisqu'elle ne représente que 1% du total des exigences de tous les risques.

### Risques opérationnels

Depuis plusieurs années, la BMCI a mis en place un dispositif en vue de se conformer aux exigences Bâle 2.

La gouvernance de la gestion des risques opérationnels pour le Groupe BMCI s'appuie sur :

- Des comités réguliers où l'État Major de la Banque traite des sujets de risques opérationnels et exploite les informations pour une meilleure maîtrise de ces risques (Comité de Coordination du Contrôle Interne, Comité de la Conformité, Comité d'Audit).

• Une structure dédiée à la gestion du Risque Opérationnel créée en 2004 et rattachée actuellement à la Direction des Risques.

• Une politique générale de gestion du Risque Opérationnel approuvée par le Conseil de Surveillance de la Banque et un référentiel de procédures complet et mis à jour.

• Un outil de gestion du risque opérationnel dédié, commun à l'ensemble des filiales du Groupe BNP Paribas, avec une historisation des incidents historiques et des incidents potentiels de risque opérationnel. Le Groupe BMCI a mis en place un système d'identification et d'évaluation des risques opérationnels, basé sur :

- L'élaboration de cartographies des processus et des risques couvrant l'ensemble des activités du Groupe BMCI.

• Un dispositif de collecte des incidents historiques de risques opérationnels impliquant l'ensemble des entités opérationnelles, complété par un processus d'attestation périodique de la fiabilité et de l'exhaustivité des données.

• L'identification et l'analyse qualitative et quantitative des incidents potentiels de risques opérationnels. Cette démarche permet de mettre à la disposition du management de la Banque et des entités opérationnelles une quantification des risques majeurs, pour un pilotage optimal des expositions en termes de risques opérationnels.

Par ailleurs, la maîtrise et l'atténuation des risques opérationnels s'opèrent notamment à travers :

- La maîtrise des risques extrêmes basée sur le dispositif de continuité d'activité qui a atteint un niveau de maturité global satisfaisant.

• Des actions préventives et correctives mises en place suite aux incidents historiques significatifs constatés. À ce titre, le dispositif de contrôle permanent a atteint un niveau de maturité certain avec une couverture optimale du périmètre par la Direction du Contrôle Permanent Groupe, l'utilisation d'outils ayant permis l'industrialisation des contrôles et l'amélioration de leur qualité et la mise en place d'actions préventives et correctives permettant de couvrir les risques majeurs.

• Un processus de validation des produits, activités et organisations nouvelles (PAON) et des Transactions Exceptionnelles, mettant en exergue les risques associés et les conditions de mise en œuvre ainsi que les règles de contrôle appropriées.

• Un dispositif de maîtrise des activités externalisées essentielles.

• Des actions de sensibilisation sur les sujets de Risque Opérationnel menées auprès des entités opérationnelles.



**BILAN ACTIF IFRS** En milliers de DH

	31/12/16	31/12/15
VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	2 004 800	1 478 984
ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT	495 365	349 376
INSTRUMENTS DÉRIVÉS DE COUVERTURE		
ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE	7 255 460	6 709 152
PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	1 856 411	2 390 356
PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	49 870 143	48 579 190
ÉCART DE RÉÉVALUATION ACTIF DES PORTEFEUILLES COUVERTS EN TAUX		
PLACEMENTS DÉTENUS JUSQU'À LEUR ÉCHÉANCE		
ACTIFS D'IMPÔT EXIGIBLE	36 534	125 573
ACTIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ	86 054	80 497
COMPTES DE RÉGULARISATION ET AUTRES ACTIFS	664 947	608 235
ACTIFS NON COURANTS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS		
PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE	27 468	23 001
IMMEUBLES DE PLACEMENT	23 080	23 478
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 677 814	1 727 054
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	338 855	316 367
ÉCARTS D'ACQUISITION	87 720	87 720

**TOTAL ACTIF IFRS** **64 424 652** **62 498 981**

**BILAN PASSIF IFRS** En milliers de DH

	31/12/16	31/12/15
BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX		
PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT	26 355	23 411
INSTRUMENTS DÉRIVÉS DE COUVERTURE		
DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	6 078 886	5 175 057
DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE	42 198 652	42 078 721
TITRES DE CRÉANCE ÉMIS	4 004 896	3 430 808
ÉCART DE RÉÉVALUATION PASSIF DES PORTEFEUILLES COUVERTS EN TAUX		
PASSIFS D'IMPÔT COURANT	11 367	1 585
PASSIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ	392 374	270 829
COMPTES DE RÉGULARISATION ET AUTRES PASSIFS	1 822 089	1 853 090
DETTES LIÉES AUX ACTIFS NON COURANTS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS		
PROVISIONS TECHNIQUES DES CONTRATS D'ASSURANCE		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	442 293	253 307
SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTÉS ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE		
DETTES SUBORDONNÉES	754 313	754 393
CAPITAL ET RÉSERVES LIÉES	4 641 881	4 641 881
RÉSERVES CONSOLIDÉES	3 538 077	3 439 167
• PART DU GROUPE	3 504 560	3 402 694
• PART DES MINORITAIRES	33 517	36 473
GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFÉRÉS, PART DU GROUPE	80 723	75 685
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	432 744	501 048
• PART DU GROUPE	431 353	500 650
• PART DES MINORITAIRES	1 391	398

**TOTAL PASSIF IFRS** **64 424 652** **62 498 981**

CAPITAUX PROPRES	8 693 426	8 657 781
• PART DU GROUPE	8 658 518	8 620 911
• PART DES INTÉRÊTS MINORITAIRES	34 908	36 870

**COMPTE DE RÉSULTATS IFRS CONSOLIDÉS** En milliers de DH

	31/12/16	31/12/15
Intérêts et produits assimilés	3 010 357	3 230 828
Intérêts et charges assimilés	569 861	672 692
<b>MARGE D'INTÉRÊT</b>	<b>2 440 495</b>	<b>2 558 136</b>
Commissions perçues	539 239	529 391
Commissions servies	69 703	61 880
<b>MARGE SUR COMMISSIONS</b>	<b>469 536</b>	<b>467 511</b>
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	159 659	198 329
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	32 567	29 998
<b>RÉSULTAT DES ACTIVITÉS DE MARCHÉ</b>	<b>192 226</b>	<b>228 327</b>
Produits des autres activités	78 213	69 992
Charges des autres activités	125 412	125 615
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>3 055 058</b>	<b>3 198 351</b>
Charges générales d'exploitation	1 418 777	1 371 408
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	171 120	181 635
<b>RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 465 161</b>	<b>1 645 309</b>
Coût du risque	584 032	840 876
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>881 128</b>	<b>804 433</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	16 244	12 179
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-	-4 183
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS</b>	<b>897 372</b>	<b>812 429</b>
Impôts sur les bénéfices	464 629	311 381
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>432 744</b>	<b>501 048</b>
Résultat hors groupe	1 391	398
<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>431 353</b>	<b>500 650</b>
Résultat par action (en dirhams)	32	38
Résultat dilué par action (en dirhams)		

**TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE** En milliers de DH

	31/12/16	31/12/15
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS</b>	<b>897 372</b>	<b>812 429</b>
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	171 120	181 635
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	584 047	840 966
+/- Dotations nettes aux provisions	188 986	-5 136
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	16 244	12 179
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-	-
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	-	-
+/- Autres mouvements	-57 370	-35 310
<b>TOTAL DES ÉLÉMENTS NON MONÉTAIRES INCLUS</b>	<b>903 027</b>	<b>994 334</b>
<b>DANS LE RÉSULTAT NET AVANT IMPÔTS ET DES AUTRES AJUSTEMENTS</b>	<b>903 027</b>	<b>994 334</b>
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	63 132	-1 065 383
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-1 692 040	582 117
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-107 266	-692 114
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-87 712	-2 828
- Impôts versés	-252 781	-311 181
<b>DIMINUTION (AUGMENTATION) NETTE DES ACTIFS ET DES PASSIFS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>	<b>-2 076 668</b>	<b>-1 489 389</b>
<b>FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE</b>	<b>-276 269</b>	<b>317 374</b>
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-20 711	-21 705
+/- Flux liés aux immeubles de placement	398	429
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-144 369	-191 352
<b>FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-164 682</b>	<b>-212 628</b>
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-401 729	-405 525
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-80	-85
<b>FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT</b>	<b>-401 809</b>	<b>-405 610</b>
<b>EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>-842 760</b>	<b>-300 864</b>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>-842 760</b>	<b>-300 864</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE</b>	<b>2 417 371</b>	<b>2 718 235</b>
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 478 984	1 868 611
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	938 387	849 624
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE</b>	<b>1 574 611</b>	<b>2 417 371</b>
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 004 800	1 478 984
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-430 189	938 387

**VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE** **-842 760** **-300 864**





TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES								En milliers de DH	
	CAPITAL	RÉSERVES LIÉES AU CAPITAL	ACTIONS PROPRES	RÉSERVES ET RÉSULTATS CONSOLIDÉS	GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFÉRÉS	CAPITAUX PROPRES PART GROUPE	INTÉRÊTS MINORITAIRES	TOTAL	
<b>CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2014</b>	<b>1 281 745</b>	<b>3 313 947</b>		<b>3 803 437</b>	<b>104 532</b>	<b>8 503 661</b>	<b>39 823</b>	<b>8 543 485</b>	
Changements de méthodes comptables									
<b>CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2014 CORRIGÉS</b>	<b>1 281 745</b>	<b>3 313 947</b>	-	<b>3 803 437</b>	<b>104 532</b>	<b>8 503 661</b>	<b>39 823</b>	<b>8 543 485</b>	
Opérations sur capital									
Paielements fondés sur des actions									
Opérations sur actions propres	46 183			-10 123		36 060		36 060	
Dividendes				-398 377		-398 377	-3 351	-401 728	
Autres		6		2 210		2 216		2 216	
<b>RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2015</b>				<b>500 650</b>		<b>500 650</b>	<b>398</b>	<b>501 048</b>	
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions									
Instruments financiers : Variations de juste valeur et transferts en résultat									
Ecarts de conversion : Variations et transferts en résultat				5 548	-28 847	-28 847		-28 847	
<b>GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFÉRÉS</b>	-	-	-	<b>5 548</b>	<b>-28 847</b>	<b>-23 299</b>	-	<b>-23 299</b>	
Variations de périmètre									
<b>CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2015</b>	<b>1 327 928</b>	<b>3 313 953</b>	-	<b>3 903 345</b>	<b>75 685</b>	<b>8 620 911</b>	<b>36 870</b>	<b>8 657 781</b>	
Changements de méthodes comptables									
<b>CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2015 CORRIGÉS</b>	<b>1 327 928</b>	<b>3 313 953</b>	-	<b>3 903 345</b>	<b>75 685</b>	<b>8 620 911</b>	<b>36 870</b>	<b>8 657 781</b>	
Opérations sur capital									
Paielements fondés sur des actions									
Opérations sur actions propres									
Dividendes				-398 378		-398 378	-3 350	-401 728	
Autres				257		257		257	
<b>RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2016</b>				<b>431 353</b>		<b>431 353</b>	<b>1 389</b>	<b>432 742</b>	
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions									
Instruments financiers : Variations de juste valeur et transferts en résultat									
Ecarts de conversion : Variations et transferts en résultat				-664	5 039	5 039		5 039	
<b>GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFÉRÉS</b>	-	-	-	<b>-664</b>	<b>5 039</b>	<b>4 374</b>	-	<b>4 374</b>	
Variations de périmètre									
<b>CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2016</b>	<b>1 327 928</b>	<b>3 313 953</b>	-	<b>3 935 913</b>	<b>80 723</b>	<b>8 658 517</b>	<b>34 908</b>	<b>8 693 426</b>	

ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	En milliers de DH	
	31/12/16	31/12/15
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>432 744</b>	<b>501 048</b>
Écart de conversion		
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	80 979	74 118
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		
Réévaluation des immobilisations		
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-256	1 567
Quote part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		
<b>TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES</b>	<b>80 723</b>	<b>75 685</b>
<b>RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES</b>	<b>513 467</b>	<b>576 733</b>
Part du groupe	512 076	576 335
Part des minoritaires	1 391	398

ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE	En milliers de DH	
	31/12/16	31/12/15
<b>TITRES ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR</b>	<b>7 255 460</b>	<b>6 709 152</b>
<b>EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILÉS</b>	<b>6 670 029</b>	<b>6 081 946</b>
<b>OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE</b>	<b>423 559</b>	<b>472 811</b>
• Titres cotés	-	-
• Titres non cotés	423 559	472 811
<b>ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE</b>	<b>53 753</b>	<b>61 858</b>
• Titres cotés	8 213	8 215
• Titres non cotés	45 540	53 643
<b>TITRES DE PARTICIPATIONS NON CONSOLIDÉS</b>	<b>108 119</b>	<b>92 537</b>
<b>TOTAL DES TITRES DISPONIBLE À LA VENTE</b>	<b>7 255 460</b>	<b>6 709 152</b>

GAINS ET PERTES LATENTS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE	En milliers de DH					
	31/12/16			31/12/15		
	JUSTE VALEUR	GAINS LATENTS	PERTES LATENTES	JUSTE VALEUR	GAINS LATENTS	PERTES LATENTES
Effets publics et valeurs assimilées	6 562 345	85 636	-	5 952 358	80 425	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	421 867	595	2 286	469 909	287	2 286
Actions et autres titres à revenu variable	53 060	3 187	-	60 884	3 110	-
Titres de participation non consolidés	108 119	41 474	-	92 537	36 230	-
Créances disponibles à la vente	-	-	-	-	-	-
Créances rattachées	110 070	-	-	133 464	-	-
<b>VALEUR AU BILAN DES ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE</b>	<b>7 255 460</b>	<b>130 892</b>	<b>2 286</b>	<b>6 709 152</b>	<b>120 052</b>	<b>2 286</b>
Total gains et pertes latents	-	130 892	2 286	-	120 052	2 286
Impôts différés	-	48 313	686	-	44 334	686
Gains et pertes latents sur actifs financiers disponible à la vente nets	-	82 579	1 600	-	75 718	1 600
<b>GAINS ET PERTES LATENTS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLE À LA VENTE NETS PART GROUPE</b>		<b>82 579</b>	<b>1 600</b>		<b>75 718</b>	<b>1 600</b>

RÉPARTITION DES INSTRUMENTS FINANCIERS PAR NATURE DE PRIX DE MARCHÉ OU DE MODÈLE UTILISÉ POUR LA VALORISATION	En milliers de DH							
	31/12/16				31/12/15			
	PRIX DE MARCHÉ	MODÈLE AVEC PARAMÈTRES OBSERVABLES	MODÈLE AVEC PARAMÈTRES NON OBSERVABLES	TOTAL	PRIX DE MARCHÉ	MODÈLE AVEC PARAMÈTRES OBSERVABLES	MODÈLE AVEC PARAMÈTRES NON OBSERVABLES	TOTAL
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>								
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	495 365			495 365	349 376			349 376
Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option								
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>								
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	26 355			26 355	23 411			23 411
Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option								

IMMEUBLES DE PLACEMENT	En milliers de DH						
	31/12/15	VARIATION PÉRIMÈTRE	ACQUISITIONS	CESSIONS ET ÉCHÉANCES	ÉCART DE CONVERSION	AUTRES MOUVEMENTS	31/12/2016
Valeur brute	33 110		788				33 898
Amortissements et provisions	9 632					1 186	10 818
<b>VALEUR NETTE AU BILAN</b>	<b>23 478</b>	-	<b>788</b>	-	-	<b>-1 186</b>	<b>23 080</b>



**IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**

En milliers de DH

	31/12/15			31/12/16		
	VALEUR BRUTE	CUMUL DES AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR	VALEUR NETTE	VALEUR BRUTE	CUMUL DES AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR	VALEUR NETTE
Terrains et constructions	1 732 757	426 146	1 306 611	1 758 565	472 470	1 286 095
Équipement mobilier, installation	485 156	347 558	137 598	513 041	381 767	131 274
Biens mobiliers donnés en location						
Autres immobilisations	719 984	437 139	282 845	742 049	481 604	260 445
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>2 937 897</b>	<b>1 210 843</b>	<b>1 727 054</b>	<b>3 013 655</b>	<b>1 335 841</b>	<b>1 677 814</b>
Logiciels informatiques acquis	465 531	298 746	166 785	524 147	340 116	184 031
Logiciels informatiques produits par l'entreprise						
Autres immobilisations incorporelles	152 249	2 667	149 582	157 491	2 667	154 824
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>617 780</b>	<b>301 413</b>	<b>316 367</b>	<b>681 638</b>	<b>342 783</b>	<b>338 855</b>

**ÉCARTS D'ACQUISITIONS**

En milliers de DH

	31/12/15	VARIATION PÉRIMÈTRE	ÉCART DE CONVERSION	AUTRES MOUVEMENTS	31/12/16
Valeur brute	87 720				87 720
Cumul des pertes de valeurs					
<b>VALEUR NETTE AU BILAN</b>	<b>87 720</b>				<b>87 720</b>

**PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT**

En milliers de DH

	31/12/16	31/12/15
<b>ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS</b>	<b>1 856 411</b>	<b>2 390 356</b>
Comptes et prêts	1 046 894	2 313 765
Valeurs reçues en pension	-	-
Prêts subordonnés	-	-
Autres prêts et créances	803 445	73 563
<b>TOTAL EN PRINCIPAL</b>	<b>1 850 339</b>	<b>2 387 328</b>
Créances rattachées	6 072	3 028
Provisions	-	-
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>1 856 411</b>	<b>2 390 356</b>
<b>OPÉRATIONS INTERNES AU GROUPE</b>	<b>4 657 844</b>	<b>2 872 462</b>
Comptes à vue	125 882	156 766
Comptes et avances à terme	4 497 374	2 690 452
Prêts subordonnés	-	-
Créances rattachées	34 588	25 244

**PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE**

En milliers de DH

	31/12/16	31/12/15
<b>OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE</b>	<b>45 699 203</b>	<b>44 961 345</b>
Créances commerciales	7 076 314	6 252 398
Autres concours à la clientèle	39 234 341	37 121 607
Valeurs reçues en pension	60 568	267 287
Comptes ordinaires débiteurs	3 962 604	5 843 664
<b>TOTAL EN PRINCIPAL</b>	<b>50 333 827</b>	<b>49 484 956</b>
Créances rattachées	144 735	101 980
Provisions	4 779 359	4 625 591
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>45 699 203</b>	<b>44 961 345</b>
<b>OPÉRATIONS DE CRÉDIT BAIL</b>	<b>4 170 940</b>	<b>3 617 845</b>
Crédit-bail immobilier	1 223 423	1 251 806
Crédit-bail mobilier, LOA et opérations assimilées	2 745 480	2 154 365
<b>TOTAL EN PRINCIPAL</b>	<b>3 968 903</b>	<b>3 406 171</b>
Créances rattachées	546 309	529 763
Provisions	344 272	318 089
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>4 170 940</b>	<b>3 617 845</b>

**TOTAL 49 870 143 48 579 190**

**DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT**

En milliers de DH

	31/12/16	31/12/15
<b>ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS</b>	<b>6 078 886</b>	<b>5 175 057</b>
Comptes et emprunts	5 556 997	5 140 217
Valeurs données en pension	500 210	-
<b>TOTAL EN PRINCIPAL</b>	<b>6 057 207</b>	<b>5 140 217</b>
Dettes rattachées	21 679	34 840
<b>VALEUR AU BILAN</b>	<b>6 078 886</b>	<b>5 175 057</b>
<b>OPÉRATIONS INTERNES AU GROUPE</b>	<b>4 683 675</b>	<b>2 918 497</b>
Comptes à Vue créditeurs	141 898	181 745
Comptes et avances à terme	4 508 520	2 711 685
Dettes rattachées	33 257	25 067

**DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE**

En milliers de DH

	31/12/16	31/12/15
Comptes à vue créditeurs	29 133 084	28 258 820
Comptes d'épargne	8 220 724	8 282 617
Autres dettes envers la clientèle	4 530 577	5 482 824
Valeurs données en pension	283 649	-
<b>TOTAL EN PRINCIPAL</b>	<b>42 168 034</b>	<b>42 024 261</b>
Dettes rattachées	30 618	54 460
<b>VALEUR AU BILAN</b>	<b>42 198 652</b>	<b>42 078 721</b>

**PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

En milliers de DH

	SOLDE AU		VARIATION		REPRISES		REPRISES		AUTRES		SOLDE AU	
	31/12/15	31/12/16	DE PÉRIMÈTRE	DOTATIONS	UTILISÉES	NON UTILISÉES	VARIATIONS	31/12/16				
Provision pour risques d'exécution des engagements par signature	52 090	52 090		4 842								56 932
Provision pour engagements sociaux	77 423	77 423		8 419	2 949			2 893				85 786
Provision pour litige et garanties de passif	59 324	59 324		6 660	8 134							57 850
Provision pour risques fiscaux												
Provision pour impôts												
Autres provisions pour risques et charges	64 470	64 470		219 833	41 813			-765				241 725
<b>TOTAL</b>	<b>253 307</b>	<b>253 307</b>		<b>239 754</b>	<b>52 896</b>			<b>2 128</b>				<b>442 293</b>

**MARGE D'INTÉRÊT**

En milliers de DH

	31/12/16			31/12/15		
	PRODUITS	CHARGES	NET	PRODUITS	CHARGES	NET
<b>OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE</b>	<b>2 787 826</b>	<b>377 455</b>	<b>2 410 372</b>	<b>2 933 757</b>	<b>393 713</b>	<b>2 540 044</b>
Comptes et prêts / emprunts	2 479 691	292 672	2 187 020	2 673 179	338 532	2 334 647
Opérations de pensions	2 254	11 604	-9 350	605	12 871	-12 266
Opérations de location-financement	305 881	73 179	232 702	259 973	42 310	217 663
<b>OPÉRATIONS INTERBANCAIRES</b>	<b>28 627</b>	<b>55 853</b>	<b>-27 226</b>	<b>24 912</b>	<b>92 151</b>	<b>-67 239</b>
Comptes et prêts / emprunts	26 995	50 586	-23 591	24 912	51 418	-26 506
Opérations de pensions	1 632	5 267	-3 635	40 733	40 733	-40 733
<b>EMPRUNTS ÉMIS PAR LE GROUPE</b>	<b>0</b>	<b>136 554</b>	<b>-136 554</b>	<b>7 575</b>	<b>186 828</b>	<b>-179 254</b>
<b>ACTIFS DISPONIBLES À LA VENTE</b>	<b>193 903</b>	<b>193 903</b>	<b>264 585</b>	<b>264 585</b>	<b>264 585</b>	<b>264 585</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS</b>	<b>3 010 357</b>	<b>569 861</b>	<b>2 440 495</b>	<b>3 230 828</b>	<b>672 692</b>	<b>2 558 136</b>

**COMMISSIONS NETTES**

En milliers de DH

	31/12/16			31/12/15		
	PRODUITS	CHARGES	NET	PRODUITS	CHARGES	NET
<b>COMMISSIONS NETTES SUR OPÉRATIONS</b>	<b>120 806</b>	<b>68 768</b>	<b>52 038</b>	<b>107 665</b>	<b>61 809</b>	<b>45 856</b>
• Avec les établissements de crédit	-	9	-9	-	1	-1
• Avec la clientèle	94 720	67 242	27 478	83 815	61 129	22 686
• Sur titres	21 220	1 517	19 703	19 637	679	18 958
• De change	4 564	-	4 564	3 859	-	3 859
• Sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	302	-	302	354	-	354
<b>PRESTATION DE SERVICES BANCAIRES ET FINANCIERS</b>	<b>418 433</b>	<b>935</b>	<b>417 498</b>	<b>421 726</b>	<b>71</b>	<b>421 655</b>
Produits nets de gestion d'OPCVM	50 422	43	50 379	56 717	61	56 656
Produits nets sur moyen de paiement	127 578	10	127 568	127 376	10	127 366
Assurance	69 581	882	68 699	64 020	-	64 020
Autres	170 852	-	170 852	173 613	-	173 613

**PRODUITS NETS DE COMMISSIONS 539 239 69 703 469 536 529 391 61 880 467 511**



COÛT DU RISQUE		En milliers de DH	
	31/12/16	31/12/15	
<b>DOTATIONS AUX PROVISIONS</b>	<b>-815 027</b>	<b>-1 031 991</b>	
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-735 399	-951 053	
Provisions pour dépréciation des titres détenus jusqu'à l'échéance (Hors risque de taux)			
Provisions engagements par signature	-2 342	-22 222	
Autres provisions pour risques et charges	-77 287	-58 715	
<b>REPRISES DE PROVISIONS</b>	<b>590 947</b>	<b>488 067</b>	
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	556 180	460 367	
Reprises de provisions pour dépréciation des titres détenus jusqu'à l'échéance (Hors risque de taux)			
Reprises de provisions engagements par signature			
Reprises des autres provisions pour risques et charges	34 767	27 700	
<b>VARIATION DES PROVISIONS</b>	<b>-359 951</b>	<b>-296 953</b>	
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (Titres à revenus fixes)			
Pertes pour risque de contrepartie des actifs détenus jusqu'à l'échéance			
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-17 414	-17 137	
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-343 639	-284 453	
Décote sur les crédits restructurés			
Récupérations sur prêts et créances amorties	1 102	4 637	
Pertes sur engagement par signature			
Autres pertes			
<b>COÛT DU RISQUE</b>	<b>-584 032</b>	<b>-840 876</b>	

RELATION ENTRE LES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES DU GROUPE AU 31/12/2016				En milliers de DH	
ENTREPRISES CONSOLIDÉES PAR :	INTÉGRATION PROPORTIONNELLE	MISE EN ÉQUIVALENCE	INTÉGRATION GLOBALE		
<b>ACTIF</b>					
<b>PRÊTS, AVANCES ET TITRES</b>		<b>21 956</b>	<b>4 744 632</b>		
Comptes ordinaires		21 956	160 952		
Prêts			4 583 680		
Titres					
Opération de location financement					
<b>ACTIF DIVERS</b>			<b>15 718</b>		
<b>TOTAL</b>			<b>4 760 350</b>		
<b>PASSIF</b>					
<b>DÉPÔTS</b>		<b>625 000</b>	<b>170 952</b>		
Comptes ordinaires			160 952		
Autres emprunts		625 000	10 000		
<b>DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE</b>					
<b>PASSIF DIVERS</b>		<b>8 138</b>	<b>4 589 400</b>		
<b>TOTAL</b>		<b>633 138</b>	<b>4 760 352</b>		
<b>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE</b>					
<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>			<b>3 587 773</b>		
<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>			<b>3 587 773</b>		

ÉLÉMENTS DE RÉSULTAT RELATIFS AUX OPÉRATIONS RÉALISÉES AVEC LES PARTIES LIÉES AU 31/12/2016				En milliers de DH	
ENTREPRISES CONSOLIDÉES PAR :	INTÉGRATION PROPORTIONNELLE	MISE EN ÉQUIVALENCE	INTÉGRATION GLOBALE		
<b>INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS</b>			<b>151 741</b>		
<b>INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES</b>		<b>27 321</b>	<b>151 741</b>		
<b>COMMISSIONS (PRODUITS)</b>			<b>38 797</b>		
<b>COMMISSIONS (CHARGES)</b>			<b>18 891</b>		
<b>PRESTATIONS DE SERVICES DONNÉES</b>					
<b>PRESTATIONS DE SERVICES REÇUES</b>		<b>2 032</b>	<b>25 392</b>		
<b>LOYERS REÇUS</b>		<b>1 807</b>	<b>5 104</b>		

INFORMATION PAR PÔLE D'ACTIVITÉ - BILAN AU 31/12/2016							En milliers de DH	
	BANQUE DE DÉTAIL	SOCIÉTÉS DE FINANCEMENT SPÉCIALISÉES	BANQUE OFFSHORE	SOCIÉTÉ DE GESTION D'ACTIFS	AUTRES	TOTAL		
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>55 532 570</b>	<b>3 619 966</b>	<b>5 107 468</b>	<b>23 719</b>	<b>140 929</b>	<b>64 424 652</b>		
dont								
<b>ÉLÉMENTS D'ACTIF</b>								
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	495 365					495 365		
Actifs disponibles à la vente	7 065 598		142 410	11 082	36 370	7 255 460		
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 825 292	1 528	29 591			1 856 411		
Prêts et créances sur la clientèle	41 411 602	3 565 993	4 862 890	6 310	23 348	49 870 143		
Immobilisations corporelles	1 625 576	75	7 428	797	43 938	1 677 814		
<b>ÉLÉMENTS DU PASSIF</b>								
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	2 013 565	21 693	4 043 617		11	6 078 886		
Dettes envers la clientèle	41 631 759	4 955	561 938			42 198 652		
Provisions techniques des contrats d'assurance								
Dettes subordonnées	754 313					754 313		
Capitaux propres	8 369 137	281 912	36 966	30 568	-25 157	8 693 426		

RÉSULTAT PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL - COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES AU 31/12/2016								En milliers de DH	
	BANQUE DE DÉTAIL	SOCIÉTÉS DE FINANCEMENT SPÉCIALISÉES	BANQUE OFFSHORE	SOCIÉTÉ DE GESTION D'ACTIFS	AUTRES	ÉLIMINATIONS	TOTAL		
<b>MARGE D'INTÉRÊT</b>	<b>2 294 106</b>	<b>97 398</b>	<b>56 365</b>	<b>-36</b>	<b>-7 497</b>	<b>159</b>	<b>2 440 495</b>		
<b>MARGE SUR COMMISSIONS</b>	<b>401 381</b>	<b>-484</b>	<b>7 248</b>	<b>31 904</b>	<b>49 392</b>	<b>-19 905</b>	<b>469 536</b>		
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>2 939 339</b>	<b>99 921</b>	<b>61 040</b>	<b>34 136</b>	<b>86 282</b>	<b>-165 660</b>	<b>3 055 058</b>		
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 379 301</b>	<b>34 314</b>	<b>6 425</b>	<b>14 220</b>	<b>9 991</b>	<b>-25 474</b>	<b>1 418 777</b>		
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>865 851</b>	<b>40 465</b>	<b>21 544</b>	<b>18 334</b>	<b>69 560</b>	<b>-134 626</b>	<b>881 128</b>		
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>456 361</b>	<b>39 664</b>	<b>1 436</b>	<b>12 449</b>	<b>54 549</b>	<b>-131 715</b>	<b>432 744</b>		
<b>RÉSULTAT NET DU GROUPE</b>	<b>455 999</b>	<b>38 635</b>	<b>1 436</b>	<b>12 449</b>	<b>54 549</b>	<b>-131 715</b>	<b>431 353</b>		



**ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT**

En milliers de DH

	31/12/16		31/12/15	
	ACTIFS FINANCIERS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION	ACTIFS FINANCIERS À LA JV PAR RÉSULTAT SUR OPTION	ACTIFS FINANCIERS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION	ACTIFS FINANCIERS À LA JV PAR RÉSULTAT SUR OPTION
Créances sur les établissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				
Valeur reçus en pension				
Effets publics et valeurs assimilées				
<b>OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE</b>	<b>481 105</b>		<b>329 435</b>	
• Titres cotés				
• Titres non cotés	481 105	-	329 435	
<b>ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE</b>				
• Titres cotés				
• Titres non cotés				
<b>INSTRUMENTS DÉRIVÉS</b>	<b>14 259</b>		<b>19 942</b>	
<b>CRÉANCES RATTACHÉES</b>				
<b>JUSTE VALEUR AU BILAN</b>	<b>495 365</b>	<b>-</b>	<b>349 376</b>	<b>-</b>

**PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT**

En milliers de DH

	31/12/16	31/12/15
Valeurs données en pension		
Instruments dérivés	26 355	23 411
<b>JUSTE VALEUR AU BILAN</b>	<b>26 355</b>	<b>23 411</b>

**DÉRIVÉS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION**

En milliers de DH

PAR TYPE DE RISQUE 31/12/2016	VALEUR COMPTABLE		MONTANT NOTIONNEL
	ACTIFS	PASSIFS	
Capitaux propres			
Change	14 259	26 355	
Crédit			
Matières premières			
<b>TOTAL</b>	<b>14 259</b>	<b>26 355</b>	

**ENGAGEMENTS DE GARANTIE**

En milliers de DH

	31/12/16	31/12/15
<b>ENGAGEMENTS DE GARANTIE DONNÉS</b>	<b>9 655 487</b>	<b>10 427 154</b>
D'ordre des établissements de crédit	3 558 368	3 332 292
D'ordre de la clientèle	6 097 119	7 094 862
Cautions administratives et fiscales et autres cautions		
<b>ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS</b>	<b>4 298 649</b>	<b>3 883 163</b>
Des établissements de crédit	4 298 649	3 883 163
De l'état et d'autres organismes de garantie	0	

**PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE**

En milliers de DH

	VALEUR DE MISE EN ÉQUIVALENCE	RÉSULTAT	TOTAL BILAN	REVENU (CA)	QUOTE-PART DE RÉSULTAT DANS LES SOCIÉTÉS MEE
Sociétés financières					
Sociétés non financières	Arval Maroc	48 721	977 946	366 296	16 244
<b>VALEUR NETTE AU BILAN DES QUOTES-PARTS DANS LES SOCIÉTÉS MEE</b>	<b>27 468</b>	<b>48 721</b>	<b>977 946</b>	<b>366 296</b>	<b>16 244</b>

**ÉVOLUTION DU CAPITAL ET RÉSULTAT PAR ACTION**

	31/12/16	31/12/15
Capital (en DH)	1 327 928 600	1 327 928 600
Nombre d'actions	13 279 286	13 279 286
Resultat Part Groupe (KDH)	431 353	500 650
<b>RÉSULTAT PAR ACTION (DH)</b>	<b>32</b>	<b>38</b>

**RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2016

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés, ci-joints, de la BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (BMCI) et ses filiales (Groupe BMCI), comprenant le bilan au 31 décembre 2016, ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état de variations des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 8.693.426 KMAD, dont un bénéfice net consolidé de 432.744 KMAD.

**Responsabilité de la Direction**

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

**Responsabilité des Auditeurs**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

**Opinion sur les états financiers**

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2016, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que le contrôle fiscal thématique portant sur les exercices 2012 à 2015 inclus, couvrant l'Impôt sur les Sociétés au titre des provisions, l'Impôt sur le Revenu et la Taxe sur la Valeur Ajoutée, a connu un dénouement en date du 08 mars 2017 sans impact significatif sur les comptes de la Banque eu égard aux provisions constituées au 31 décembre 2016.

Casablanca, le 13 mars 2017

**Les Commissaires aux Comptes**

DELOITTE AUDIT

**Deloitte Audit**  
200 Boulevard Zerktouni  
20000 CASABLANCA  
Tél : 05 22 22 40 25/26/34/18  
Fax : 05 22 22 40 78

**Fawzi Britel**  
Associé

MAZARS AUDIT ET CONSEIL

**MAZARS AUDIT ET CONSEIL**  
100, Bd. Abdelmoumen  
20000 CASABLANCA  
Tél : 05 22 423 423 (L.G.)  
Fax : 05 22 423 400

**Abdou Souleye DTOP**  
Associé Gérant





# COMMUNICATION FINANCIÈRE COMPTES SOCIAUX



ETATS AU 31 DÉCEMBRE 2016



**BMCI**  
GROUPE BNP PARIBAS

La banque  
d'un monde  
qui change



## 1.1 PRÉSENTATION

BMCI est une société anonyme de droit commun constituée au Maroc en 1943. Les états de synthèse comprennent les comptes du siège ainsi que des agences établies au Maroc.

## 1.2 PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.

La présentation des états de synthèse de la BMCI est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

## 1.3 CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET LA CLIENTÈLE ET ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE

### Présentation générale des créances

Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :

- Créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit, crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.
- Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie.
- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (Etablissements de crédit, clientèle).
- Les valeurs reçues à l'encaissement qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière.
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

### Créances en souffrance sur la clientèle

Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit:

- Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises.
- Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de:
  - 20% pour les créances pré-douteuses,
  - 50 % pour les créances douteuses,
  - 100 % pour les créances compromises.

Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produits à leur encaissement.

- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci ont connu une évolution favorable (Remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

## 1.4 DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET LA CLIENTÈLE

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- Dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- Comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

## 1.5 PORTEFEUILLE DE TITRES

### 1.5.1 Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (Titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (Titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement ou titre de participation).

### 1.5.2 Titres de transaction

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres dont la liquidité est assurée et qui ont été acquis avec une intention de revente à brève échéance.

Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat (coupon inclus). A chaque arrêté comptable, la différence entre cette valeur et la valeur de marché est inscrite directement en compte de résultats.

### 1.5.3 Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieure à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de créances sont comptabilisés, coupon couru inclus dans le prix d'acquisition.

Les titres de propriétés sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.

A chaque arrêté comptable, la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas enregistrées.

### 1.5.4 Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour procurer, sur une assez longue période, des revenus réguliers.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon inclus dans le prix d'acquisition

A chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quel que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

Au 31 décembre, aucun titre n'est classé dans la catégorie de titres d'investissement ; en effet, la banque a procédé au reclassement de la totalité de son portefeuille de titres d'investissement en titres de placement afin d'harmoniser la classification des titres entre les comptes sociaux et les comptes consolidés, en conformité avec les dispositions de la section 2 « Opération sur titres » du PCEC mis à jour, en vigueur à compter du 01/01/2008.

### 1.5.5 Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque.

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : Valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, selon la valeur d'utilité de la participation à la constitution de provisions pour dépréciation.

### 1.5.6 Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

## 1.6 LES OPÉRATIONS LIBELLÉES EN DEVICES

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change sur les comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.

Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

## 1.7 LES PROVISIONS POUR RISQUES GÉNÉRAUX

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

## 1.8 LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

NATURE	DURÉE D'AMORTISSEMENT
Droit au bail	non amortissable
Logiciels informatiques	7 ans

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

NATURE	DURÉE D'AMORTISSEMENT
Terrains d'exploitation	non amortissables
Immeubles d'exploitation : Bureaux	25 ans
Matériel roulant	5 ans
Matériel de bureau	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Agencements, aménagements et installations d'exploitation	10 ans
Matériel informatique :	
Grosse informatique	10 ans
Micro informatique	7 ans

## 1.9 CHARGES À RÉPARTIR

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

## 1.10 PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment par le souci de bénéficier d'un avantage fiscal.

Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

## 1.11 PRISE EN COMPTE DES INTÉRÊTS ET COMMISSIONS DANS LE COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

### Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés, les produits et charges calculés sur une base prorata Temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (Caution, crédit documentaire...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charges dès leur facturation.

### Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base «flat» et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

## 1.12 CHARGES ET PRODUITS NON COURANTS

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

## 1.13 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements de retraites (Wissam Al Choghl, indemnités de départ à la retraite) qui ne sont pas couverts par des régimes de retraite gérés par des organismes indépendants externes (à caractère non obligatoire) ne font pas l'objet d'une provision pour risques et charges.





DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS	En milliers de DH	
	31/12/16	31/12/15
<b>ACTIF</b>	<b>13 225</b>	<b>5 095</b>
<b>INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETÉS</b>	<b>4 498</b>	<b>3 319</b>
<b>OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES</b>	<b>165 200</b>	<b>259 111</b>
<b>DÉBITEURS DIVERS</b>	<b>165 200</b>	<b>259 111</b>
Sommes dues par l'Etat	141 266	212 242
Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-
Sommes diverses dues par le personnel	2 168	1 650
Comptes clients de prestations non bancaires	-	-
Divers autres débiteurs	21 767	45 219
<b>VALEURS ET EMPLOIS DIVERS</b>	<b>130 120</b>	<b>121 912</b>
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>	<b>277 910</b>	<b>222 614</b>
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-
Comptes d'écarts sur devises et titres	2 682	3 665
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	21 141	30 522
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	-	9 181
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	50 894	68 104
Autres comptes de régularisation	203 193	111 141
<b>CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR OPÉRATIONS DIVERSES</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>TOTAL</b>	<b>590 953</b>	<b>612 041</b>

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIES	En milliers de DH	
	31/12/16	31/12/15
<b>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNÉS</b>	<b>21 022 297</b>	<b>18 551 680</b>
<b>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS</b>	<b>425</b>	<b>-</b>
- Crédits documentaires import	-	-
- Acceptations ou engagements de payer	-	-
- Ouvertures de crédits confirmés	-	-
- Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
- Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
- Autres engagements de financement donnés	425	-
<b>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR DE LA CLIENTÈLE</b>	<b>7 881 696</b>	<b>6 291 719</b>
- Crédits documentaires import	2 574 200	2 952 104
- Acceptations ou engagements de payer	1 042 479	855 835
- Ouvertures de crédits confirmés	203 168	195 519
- Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
- Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
- Autres engagements de financement donnés	4 061 850	2 288 261
<b>ENGAGEMENTS DE GARANTIE EN FAVEUR D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS</b>	<b>7 127 992</b>	<b>5 894 926</b>
- Crédits documentaires export confirmés	24 453	32 022
- Acceptations ou engagements de payer	10 719	10 578
- Garanties de crédits donnés	-	-
- Autres cautions, avals et garanties donnés	7 092 820	5 852 326
- Engagements en souffrance	-	-
<b>ENGAGEMENTS DE GARANTIE DE L'ORDRE DE LA CLIENTÈLE</b>	<b>6 012 184</b>	<b>6 365 034</b>
- Garanties de crédits donnés	-	-
- Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	3 583 941	3 836 594
- Autres cautions et garanties donnés	2 428 243	2 528 440
- Engagements en souffrance	-	-
<b>AUTRES TITRES À LIVRER</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE REÇUS	En milliers de DH	
	31/12/16	31/12/15
<b>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT REÇUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
- Ouvertures de crédit confirmés	-	-
- Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
- Autres engagements de financement reçus	-	-
<b>ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS</b>	<b>4 135 574</b>	<b>3 625 812</b>
- Garanties de crédits	-	-
- Autres garanties reçues	4 135 574	3 625 812
<b>ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS DE L'ÉTAT ET D'ORGANISMES DE GARANTIE DIVERS</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
- Garanties de crédits	-	-
- Autres garanties reçues	-	-
<b>AUTRES TITRES À RECEVOIR</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

COMMISSIONS AU 31/12/2016	En milliers de DH	
	MONTANT	
<b>COMMISSIONS PERÇUES :</b>	<b>470 139</b>	
Sur opérations de change	4 564	-
Sur opérations sur titres	4 941	-
Sur engagements sur titres	-	-
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	34 754	-
Sur moyens de paiement	127 880	-
Sur activités de conseil et d'assistance	26 677	-
Sur ventes de produits d'assurances	24 838	-
Commissions de fonctionnement de compte	31 444	-
Commissions sur prestations de service sur crédit	50 881	-
Sur autres prestations de service	164 161	-
<b>COMMISSIONS VERSÉES :</b>	<b>68 760</b>	
Sur opérations de change relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-	-
Sur produits dérivés	-	-
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	-	-
Sur moyens de paiement	44 392	-
Sur activités de conseil et d'assistance	-	-
Sur ventes de produits d'assurances	-	-
Sur autres prestations de service	24 368	-

ÉTAT DES DÉROGATIONS AU 31/12/2016	En milliers de DH	
	INDICATIONS DE DÉROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DÉROGATIONS
Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NÉANT	NÉANT
Dérogations aux méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NÉANT	NÉANT

DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS	En milliers de DH	
	31/12/16	31/12/15
<b>PASSIF</b>	<b>15 566</b>	<b>5 911</b>
<b>INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS</b>	<b>9 350</b>	<b>5 441</b>
<b>OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES</b>	<b>555 177</b>	<b>511 088</b>
<b>CRÉDITEURS DIVERS</b>	<b>555 177</b>	<b>511 088</b>
Sommes dues à l'Etat	140 761	204 489
Sommes dues aux organismes de prévoyance	34 431	38 194
Sommes diverses dues au personnel	42	-
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	1 569	1 522
Fournisseurs de biens et services	19 378	35 806
Divers autres créditeurs	358 995	231 077
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>	<b>876 501</b>	<b>898 766</b>
Compte de concordance Dirhams/devises	-	-
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-
Comptes d'écarts sur devises et titres	493	32
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	512 779	699 027
Charges à payer et produits constatés d'avance	176 006	136 946
Autres comptes de régularisation	-	-
Comptes transitoires ou d'attente créateur	187 223	62 761
<b>TOTAL</b>	<b>1 456 593</b>	<b>1 421 206</b>

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ AU 31/12/2016	En milliers de DH	
	PRODUITS PERÇUS	
<b>CATÉGORIE DES TITRES</b>		
Titres de participation	10 601	-
Participations dans les entreprises liées	127 930	-
Titres de l'activité de portefeuille	0	-
Emplois assimilés	0	-
<b>TOTAL</b>	<b>138 532</b>	<b>-</b>

ENGAGEMENTS SUR TITRES AU 31/12/2016	En milliers de DH	
	MONTANT	
<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>	<b>NÉANT</b>	
Titres achetés à réméré	NÉANT	
Autres titres à livrer	NÉANT	
<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>	<b>NÉANT</b>	
Titres vendus à réméré	NÉANT	
Autres titres à recevoir	NÉANT	

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ÉTRANGÈRE AU 31/12/2016	En milliers de DH	
	BILAN	MONTANT
<b>ACTIF:</b>	<b>2 621 677</b>	
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	6 611	-
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 920 215	-
Créances sur la clientèle	7 384	-
Titres de transaction et de placement et investissement	83 090	-
Autres actifs	548 923	-
Titres de participation et emplois assimilés	55 454	-
Créances subordonnées	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et location	-	-
Immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
<b>PASSIF:</b>	<b>2 621 677</b>	
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	0	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 368 832	-
Dépôts de la clientèle	1 187 517	-
Titres de créance émis	-	-
Autres passifs	65 328	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	-	-
<b>HORS BILAN:</b>	<b>9 473 203</b>	
Engagements donnés	9 473 203	-
Engagements reçus	21 308	-

OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS	En milliers de DH			
	OPÉRATIONS DE COUVERTURE		AUTRES OPÉRATIONS	
TITRES	31/12/16	31/12/15	31/12/16	31/12/15
<b>OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME</b>	<b>2 774 316</b>	<b>3 893 171</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Devises à recevoir	779 775	1 404 109	-	-
Dirhams à livrer	558 546	1 181 660	-	-
Devises à livrer	834 991	775 532	-	-
Dirhams à recevoir	601 005	531 869	-	-
Dont swaps financiers de devises	-	-	-	-
<b>ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS</b>	<b>1 179</b>	<b>9 365</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	-	-	-	-
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	1 179	9 365	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	-	-	-	-
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>2 775 495</b>	<b>3 902 536</b>	<b>-</b>	<b>-</b>





**AUTRES PRODUITS ET CHARGES AU 31/12/2016** En milliers de DH  
**PRODUITS ET CHARGES** MONTANT

<b>AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES</b>	
Autres produits bancaires	284 344
Autres charges bancaires	259 304
<b>COMMENTAIRES</b>	
Dont gains sur titres de transaction	98 554
Dont plus-values de cession sur BDT	14 447
Dont produits sur engagements sur titres	0
Dont produits sur engagements sur produits dérivés	3 792
Dont produits sur opérations de change	159 553
Dont divers autres produits bancaires	7 937
Dont reprises de provision p/dep des titres de placement	60
Dont pertes sur titres de transaction	77 553
Dont moins-values de cession sur BDT	1 759
Dont charges sur moyens de paiement	44 392
Dont autres charges sur prestations de service	24 368
Dont charges sur engagements de titres	0
Dont charges sur produits dérivés	2 412
Dont pertes sur opérations de change	7 542
Dont cotisation au fonds de garantie des dépôts	82 279
Dont dotations aux prov depreciait des titres de placement	7 180
Diverses charges bancaires	11 819

**PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE** MONTANT

<b>PRODUITS D'EXPLOITATION NON BANCAIRE</b>	
	<b>20 076</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE</b>	
	<b>9 848</b>

**COMMENTAIRES**

Produits	
- dont produits sur valeurs et emplois divers	0
- dont plus-values de cession sur immobilisations financières	174
- dont plus-values de cession sur immobilisations incorp et corporelles	3 915
- dont produits accessoires	609
- dont autres produits d'exploitation non bancaire	15 377
Charges	
- dont autres charges sur valeurs et emplois divers	6 321
- dont moins-values de cession sur immobilisations	3 527

**AUTRES CHARGES** MONTANT

<b>DOTATION AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES</b>	
	<b>1 671 962</b>

**COMMENTAIRES**

Dont dotations aux provisions pour créances en souffrance	975 428
Dont pertes sur créances irrécouvrables	442 901
Dont dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	125
Dont dotations aux provisions pour risques d'exécution d'engagement par signature	0
Dont dotations aux provisions pour autres risques et charges	253 090
Dont dotations aux provisions réglementées	0
Dont dotations aux autres provisions	418

**AUTRES PRODUITS** MONTANT

<b>REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPERATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES</b>	
	<b>828 386</b>

**COMMENTAIRES**

Dont reprise de provisions pour créances en souffrance	700 507
Dont récupérations sur créances amorties	1 102
Dont reprise aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	13 657
Dont reprise de provisions pour risque d'exécution d'engagement par signature	0
Dont reprise de provisions pour autres risques et charges	113 119
Dont reprise de provisions réglementées	0
Dont reprise des autres provisions	0

**PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS** MONTANT

<b>PRODUITS NON COURANTS</b>	
	<b>3 397</b>
<b>CHARGES NON COURANTES</b>	
	<b>26 754</b>

**RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ AU 31/12/2016** En milliers de DH

**PRODUITS ET CHARGES** MONTANT

<b>PRODUITS</b>	
Gains sur les titres de transaction	98 554
Plus value de cession sur titres de placement	14 447
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	60
Gains sur les produits dérivés	3 792
Gains sur les opérations de change	154 988
<b>CHARGES</b>	
Pertes sur les titres de transaction	77 553
Moins value de cession sur titres de placement	1 759
Dotations aux provisions sur dépréciation des titres de placement	7 180
Pertes sur les produits dérivés	2 412
Pertes sur opérations de change	7 542

**RÉSULTAT** MONTANT

	<b>175 397</b>
--	----------------

**VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR AU 31/12/2016** En milliers de DH

TITRES	ÉMETTEURS PRIVÉS				TOTAL AU 31/12/16	TOTAL AU 31/12/15
	ÉTABLISSEMENT DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	ÉMETTEURS PUBLICS	FINANCIERS	NON FINANCIERS		
<b>TITRES COTÉS</b>						
Bons du trésor et valeurs assimilées						
Obligations						
Autres titres de créance						
Titres de propriété			1 473	3 543	5 016	5 434
<b>TITRES NON COTÉS</b>						
Bons du trésor et valeurs assimilées		6 774 783		0	6 774 783	6 024 313
Obligations	0	0	0	37 832	37 832	47 290
Autres titres de créance	917 477			0	917 477	696 211
Titres de propriété	0		28	1 446	1 475	1 475
<b>TOTAL</b>	<b>917 477</b>	<b>6 774 783</b>	<b>1 501</b>	<b>42 822</b>	<b>7 736 582</b>	<b>6 774 723</b>

Les chiffres ci-dessus sont présentés hors intérêts courus

**CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION AU 31/12/2016** En milliers de DH  
**CHARGES** MONTANT

<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	
	<b>846 020</b>
<b>COMMENTAIRES</b>	
Dont salaires et appointements	499 508
Dont primes et gratifications	93 241
Dont charges d'assurances sociales	149 777
Dont charges de retraite	7 914
Dont charges de formation	17 073
Dont autres charges de personnel	78 507

**IMPOTS ET TAXES** MONTANT

<b>COMMENTAIRES</b>	
Taxe urbaine et taxe d'édilité	3 160
Patente	14 972
Droits d'enregistrements	0
Timbres fiscaux et formules timbrées	2
Taxe sur les véhicules	0
Autres impôts, taxe et droits assimilés	1 497

**CHARGES EXTERNES** MONTANT

<b>COMMENTAIRES</b>	
Dont loyers de crédit-bail et de location	71 457
Dont frais d'entretien et de réparation	77 722
Dont rémunérations d'intermédiaire et honoraires	97 485
Prime d'assurance	3 648
Frais d'électricité, d'eau, de chauffage et de combustible	23 764
Dont transports et déplacements	46 751
Missions et réceptions	10 793
Dont publicités et publications	53 385
Frais postaux et télécommunications	83 875
frais de recherche et de documentation	591
frais de conseils et d'assemblée	858
Dons et cotisations	5 590
Fournitures de bureau et imprimés	6 937
Dont autres charges externes	21 370

**AUTRES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION** MONTANT

<b>COMMENTAIRES</b>	
Dont pénalités et débits	445
Dont diverses autres charges générales d'exploitation	0

**Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles** MONTANT

	<b>204 620</b>
--	----------------

**COMMENTAIRES**

**CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2016** En milliers de DH

CAPITAUX PROPRES	ENCOURS	AFFECTATION	AUTRES	ENCOURS
	31/12/2015	DU RESULTAT	VARIATIONS	31/12/2016
<b>Écarts de réévaluation</b>				
<b>Réserves et primes liées au capital</b>	<b>3 284 453</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 284 453</b>
Réserve légale	132 793	0	0	132 793
Autres réserves	366 714	0	0	366 714
Primes d'émission, de fusion et d'apport	2 784 946	0	0	2 784 946
<b>Capital</b>	<b>1 327 929</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 327 929</b>
Capital appelé	1 327 929	0	0	1 327 929
Capital non appelé	0	0	0	0
Certificats d'investissement	0	0	0	0
Fonds de dotations	0	0	0	0
<b>Actionnaires / Capital non versé</b>				
<b>Report à nouveau (+/-)</b>	<b>3 177 016</b>	<b>14 183</b>	<b>0</b>	<b>3 191 199</b>
<b>Résultat net de l'exercice 2015</b>	<b>412 561</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>412 561</b>
<b>Résultat net de l'exercice 2016</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>267 810</b>
<b>TOTAL</b>	<b>8 201 958</b>	<b>14 183</b>	<b>0</b>	<b>8 071 390</b>



**CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE AU 31/12/2016**

En milliers de DH

CRÉANCES	SECTEUR PRIVÉ				TOTAL AU 31/12/16	TOTAL AU 31/12/15
	SECTEUR PUBLIC	ENTREPRISES FINANCIÈRES	ENTREPRISES NON FINANCIÈRES	AUTRE CLIENTÈLE		
<b>COMPTES DE TRÉSORERIE</b>	<b>640 404</b>	<b>388</b>	<b>8 766 480</b>	<b>287 200</b>	<b>9 694 472</b>	<b>11 308 081</b>
- Comptes à vue débiteurs	62	388	3 744 537	212 235	3 957 222	5 813 264
- Créances commerciales sur le Maroc	217		2 300 081	8 003	2 308 201	2 405 632
- Crédits à l'exportation			76 899		76 899	90 124
- Autres crédits de trésorerie	640 125		2 644 963	66 962	3 352 050	2 999 061
<b>CRÉDITS À LA CONSOMMATION</b>			<b>97 400</b>	<b>3 916 994</b>	<b>4 014 394</b>	<b>3 840 441</b>
<b>CRÉDITS À L'ÉQUIPEMENT</b>	<b>2 418 577</b>		<b>6 522 930</b>	<b>73 917</b>	<b>9 015 424</b>	<b>7 715 577</b>
<b>CRÉDITS IMMOBILIERS</b>			<b>1 934 697</b>	<b>12 805 063</b>	<b>14 739 760</b>	<b>14 403 624</b>
<b>AUTRES CRÉDITS</b>	<b>225 684</b>	<b>60 568</b>	<b>16 658</b>		<b>302 910</b>	<b>718 146</b>
<b>CRÉANCES ACQUISES PAR AFFECTURAGE</b>			<b>823 919</b>		<b>823 919</b>	<b>967 545</b>
<b>INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR</b>	<b>24 437</b>	<b>7</b>	<b>49 650</b>	<b>72 289</b>	<b>146 383</b>	<b>109 052</b>
<b>CRÉANCES EN SOUFFRANCE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 171 982</b>	<b>479 425</b>	<b>1 651 407</b>	<b>1 831 376</b>
- Créances pré-douteuses			0	0	0	0
- Créances douteuses			623 722	206 854	830 576	814 333
- Créances compromises			548 261	272 571	820 832	1 017 043
<b>TOTAL</b>	<b>3 309 102</b>	<b>60 963</b>	<b>19 383 716</b>	<b>17 634 888</b>	<b>40 388 669</b>	<b>40 893 842</b>

Commentaires : Les entreprises non financières comprennent également les entreprises publiques non financières conformément à la présentation préconisée par le PCEC.

**CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS AU 31/12/2016**

En milliers de DH

CRÉANCES	ETABLISSEMENTS DE CRÉDIT AU MAROC				TOTAL AU 31/12/16	TOTAL AU 31/12/15
	BANK AL MAGHRIB TRÉSOR PUBLIC SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	BANQUE AU MAROC	AUTRES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS AU MAROC	ETABLISSEMENTS DE CRÉDIT À L'ÉTRANGER		
<b>COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS</b>	<b>1 350 761</b>	<b>20 086</b>	<b>36 895</b>	<b>394 494</b>	<b>1 802 236</b>	<b>1 651 418</b>
<b>VALEURS REÇUES EN PENSION</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
- au jour le jour		0			0	0
- à terme					0	0
<b>PRÊTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>0</b>	<b>50 000</b>	<b>1 428 642</b>	<b>468 776</b>	<b>1 947 418</b>	<b>1 738 374</b>
- au jour le jour	0	0	31 962	468 776	500 738	1 272 771
- à terme	0	50 000	1 396 680	0	1 446 680	465 603
<b>PRÊTS FINANCIERS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 158 325</b>	<b>0</b>	<b>3 158 325</b>	<b>2 120 683</b>
<b>AUTRES CRÉANCES</b>	<b>0</b>	<b>53 445</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>53 445</b>	<b>53 563</b>
<b>INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR</b>	<b>0</b>	<b>115</b>	<b>55 842</b>	<b>11</b>	<b>55 967</b>	<b>60 436</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 350 761</b>	<b>123 646</b>	<b>4 679 704</b>	<b>863 281</b>	<b>7 017 392</b>	<b>5 624 474</b>

**DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS AU 31/12/2016**

En milliers de DH

DETTES	ETABLISSEMENTS DE CRÉDIT AU MAROC				TOTAL AU 31/12/16	TOTAL AU 31/12/15
	BANK AL MAGHRIB TRÉSOR PUBLIC SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	BANQUE AU MAROC	AUTRES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS AU MAROC	ETABLISSEMENTS DE CRÉDIT À L'ÉTRANGER		
<b>COMPTES ORDINAIRES CRÉDITEURS</b>		<b>12 493</b>	<b>4 801</b>	<b>231 629</b>	<b>248 922</b>	<b>220 265</b>
<b>VALEURS DONNÉES EN PENSION</b>	<b>500 210</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>500 210</b>	<b>0</b>
- au jour le jour	0				0	0
- à terme	500 210		0		500 210	0
<b>EMPRUNTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>200 000</b>	<b>0</b>	<b>500 738</b>	<b>748 416</b>	<b>1 449 154</b>	<b>991 436</b>
- au jour le jour				66 500	66 500	791 436
- à terme	200 000		500 738	681 916	1 382 654	200 000
<b>EMPRUNTS FINANCIERS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>8 202</b>	<b>0</b>	<b>8 202</b>	<b>8 202</b>
<b>AUTRES DETTES</b>	<b>0</b>	<b>306 113</b>	<b>131</b>	<b>0</b>	<b>306 244</b>	<b>237 765</b>
<b>INTÉRÊTS COURUS À PAYER</b>	<b>1 294</b>	<b>0</b>	<b>13 009</b>	<b>49</b>	<b>14 352</b>	<b>23 920</b>
<b>TOTAL</b>	<b>701 503</b>	<b>318 606</b>	<b>526 881</b>	<b>980 094</b>	<b>2 527 085</b>	<b>1 481 589</b>

**DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE AU 31/12/2016**

En milliers de DH

DÉPÔTS	SECTEUR PRIVÉ				TOTAL AU 31/12/16	TOTAL AU 31/12/15
	SECTEUR PUBLIC	ENTREPRISES FINANCIÈRES	ENTREPRISES NON FINANCIÈRES	AUTRE CLIENTÈLE		
<b>COMPTES À VUE CRÉDITEURS</b>	<b>281 835</b>	<b>400 760</b>	<b>8 841 441</b>	<b>19 078 344</b>	<b>28 602 380</b>	<b>27 948 709</b>
<b>COMPTE D'ÉPARGNE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>8 220 724</b>	<b>8 220 724</b>	<b>8 282 617</b>
<b>DÉPÔTS À TERME</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>567 105</b>	<b>2 159 697</b>	<b>2 726 802</b>	<b>3 942 308</b>
<b>AUTRES COMPTES CRÉDITEURS</b>	<b>7 432</b>	<b>322 549</b>	<b>1 489 110</b>	<b>262 990</b>	<b>2 082 081</b>	<b>1 495 419</b>
<b>INTÉRÊTS COURUS À PAYER</b>	<b>19</b>	<b>45</b>	<b>3 568</b>	<b>26 023</b>	<b>29 655</b>	<b>53 684</b>
<b>TOTAL</b>	<b>289 286</b>	<b>723 354</b>	<b>10 901 224</b>	<b>29 747 777</b>	<b>41 661 641</b>	<b>41 722 736</b>

Les entreprises non financières comprennent également les entreprises publiques non financières conformément à la présentation préconisée par le PCEC.

**VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES ET DONNÉES EN GARANTIE AU 31/12/2016**

En milliers de DH

VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES EN GARANTIE	VALEUR COMPTABLE NETTE	RUBRIQUES DE L'ACTIF OU DU HORS BILAN ENREGISTRANT		MONTANTS DES CRÉANCES ET DES ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE DONNÉS COUVERTS
		LES CRÉANCES OU LES ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE DONNÉES	LES DETTES OU LES ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE REÇUS	
Bons du trésor et valeurs assimilées	-	-	-	-
Hypothèques	25 836 323			
Autres valeurs et sûretés réelles	27 072 238			
<b>TOTAL</b>	<b>52 908 561</b>			<b>-</b>
VALEURS ET SÛRETÉS DONNÉES EN GARANTIE	VALEUR COMPTABLE NETTE	RUBRIQUES DU PASSIF OU DU HORS BILAN ENREGISTRANT LES DETTES OU LES ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE REÇUS		MONTANTS DES DETTES OU ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE REÇUS COUVERTS
Bons du trésor et valeurs assimilées	0			
Hypothèques				
Autres valeurs et sûretés réelles	561 700	BDT donnés en garantie CDG		561 700
<b>TOTAL</b>	<b>561 700</b>			<b>561 700</b>





**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES AU 31/12/2016**

En milliers de DH

NATURE	MONTANT BRUT AU DÉBUT DE L'EXERCICE	MONTANT DES ACQUISITIONS AU COURS DE L'EXERCICE (1)	MONTANT DES CÉSSIONS OU RETRAITS AU COURS DE L'EXERCICE (1)	MONTANT BRUT À LA FIN DE L'EXERCICE	AMORTISSEMENTS ET/OU PROVISIONS			CUMUL	MONTANT NET À LA FIN DE L'EXERCICE
					MONTANT DES AMORTISSEMENTS ET/OU PROVISIONS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	DOTATION AU TITRE DE L'EXERCICE	MONTANT DES AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS SORTIES		
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>744 691</b>	<b>55 304</b>	<b>-4 600</b>	<b>804 595</b>	<b>230 431</b>	<b>54 386</b>	<b>0</b>	<b>284 817</b>	<b>519 778</b>
Droit au bail	152 249	664	-4 600	157 543	2 687	0	0	2 667	154 845
Immobilisations en recherche et développement	0			0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	592 442	54 641	0	647 082	227 763	54 386	0	282 149	364 933
Immobilisations incorporelles hors exploitation									
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>2 869 506</b>	<b>89 478</b>	<b>13 401</b>	<b>2 945 584</b>	<b>1 347 948</b>	<b>141 075</b>	<b>1 483</b>	<b>1 487 539</b>	<b>1 458 045</b>
<b>IMMEUBLES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 646 547</b>	<b>12 360</b>	<b>-13 152</b>	<b>1 672 059</b>	<b>565 153</b>	<b>62 439</b>	<b>1 483</b>	<b>626 109</b>	<b>1 045 951</b>
Terrain d'exploitation	29 293	0		29 293	0	0	0	0	29 293
Immeubles d'exploitation - Bureaux	1 576 014	11 683	-13 152	1 600 849	544 985	60 785	1 483	604 286	996 563
Immeubles d'exploitation - Logements de fonction	41 240	678		41 917	20 168	1 654	0	21 822	20 095
<b>MOBILIER ET MATÉRIEL D'EXPLOITATION</b>	<b>468 900</b>	<b>27 100</b>	<b>-159</b>	<b>496 159</b>	<b>335 258</b>	<b>32 880</b>	<b>0</b>	<b>368 138</b>	<b>128 021</b>
Mobilier de bureau d'exploitation	158 391	5 167	-81	163 638	120 431	7 955	0	128 386	35 253
Matériel de bureau d'exploitation	51 392	3 513	-79	54 984	45 563	2 952	0	48 515	6 468
Matériel informatique	259 064	18 420	0	277 484	169 210	21 973	0	191 183	86 300
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	54	0	0	54	54	0	0	54	0
Autres matériels d'exploitation									
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES D'EXPLOITATION</b>	<b>662 210</b>	<b>19 714</b>	<b>-25</b>	<b>681 949</b>	<b>435 671</b>	<b>44 238</b>	<b>0</b>	<b>479 909</b>	<b>202 040</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES HORS EXPLOITATION</b>	<b>36 657</b>	<b>1 257</b>	<b>0</b>	<b>37 915</b>	<b>11 866</b>	<b>1 518</b>	<b>0</b>	<b>13 384</b>	<b>24 531</b>
Terrains hors exploitation	1 500			1 500	0	0	0	0	1 500
Immeubles hors exploitation	31 610	788		32 398	9 632	1 186	0	10 818	21 580
Mobilier et matériel hors exploitation	3 547	469		4 017	2 234	332	0	2 566	1 451
Autres immobilisations corporelles hors exploitation									
<b>IMMOBILISATIONS EN COURS</b>	<b>55 192</b>	<b>29 047</b>	<b>26 737</b>	<b>57 502</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>57 502</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3 614 197</b>	<b>144 782</b>	<b>8 801</b>	<b>3 750 179</b>	<b>1 578 378</b>	<b>195 461</b>	<b>1 483</b>	<b>1 772 356</b>	<b>1 977 823</b>

(1) Ces rubriques comprennent également les mouvements Entrées et Sorties et transferts des immobilisations

**PROVISIONS DU 01/01/2016 AU 31/12/2016**

En milliers de DH

PROVISIONS	ENCOURS 31/12/2015	DOTATIONS	REPRISES	AUTRES VARIATIONS	ENCOURS 31/12/2016
<b>PROVISIONS DÉDUITES DE L'ACTIF SUR :</b>	<b>4 462 304</b>	<b>983 152</b>	<b>714 225</b>	<b>-2 722</b>	<b>4 728 508</b>
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	155				155
Créances sur la clientèle	4 428 833	974 805	699 372	-2 722	4 701 545
Titres de placement	7 979	7 599	60	0	15 517
Titres de participation et emplois assimilés	21 562	125	13 657	0	8 030
Autres titres de participations	2 608	0	0	0	2 608
Immobilisations en crédit-bail et en location	761	622	1 135	0	248
Autres actifs	406				406
<b>PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF</b>	<b>265 521</b>	<b>253 090</b>	<b>109 134</b>	<b>762</b>	<b>408 714</b>
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	50 149	0	0	0	50 149
Provisions pour risques de change	24				24
Provisions pour pertes sur marchés à terme	4 670	2 567	0	0	7 237
Provisions pour risques généraux et charges	210 678	250 523	109 134	762	351 304
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions réglementées	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>4 727 824</b>	<b>1 236 241</b>	<b>823 359</b>	<b>-1 960</b>	<b>5 137 222</b>

**MARGE D'INTÉRÊT AU 31/12/2016**

En milliers de DH

CAPITAUX MOYENS	MONTANT	TAUX DE RENDEMENT MOYEN	COÛT MOYEN
Encours moyens des emplois	41 496 217	5,58%	
Encours moyens des ressources	41 029 520		1,09%

INTERETS	MONTANT 31/12/2016	DONT MONTANT RELATIF AUX EXERCICES PRÉCÉDENT	MONTANT 31/12/2015	VARIATION DUE À L'ÉVOLUTION DU TAUX	VARIATION DUE À L'ÉVOLUTION DES VOLUMES
----------	--------------------	--	--------------------	-------------------------------------	---

**INTÉRÊTS PERÇUS** 2 314 979 2 424 925

Dont Intérêts sur opérations effectuées avec des entreprises liées  
Dont Intérêts sur créances subordonnées

**INTÉRÊTS VERSÉS** 448 346 529 993

Dont Intérêts sur opérations effectuées avec des entreprises liées  
Dont Intérêts sur dettes subordonnées

Les encours moyens et intérêts 2016 concernent uniquement les volumes de la clientèle y compris les Sociétés de crédit à la consommation (hors créances compromises)

COMMISSIONS	MONTANT 31/12/2016	DONT MONTANT RELATIF AUX EXERCICES PRÉCÉDENTS
-------------	--------------------	---

Commissions perçues sur engagements de financement donnés 29 750  
Commissions perçues sur engagements de garantie donnés 82 848  
Commissions versées sur engagements de financement reçus 0  
Commissions versées sur engagements de garantie reçus 1 768

**DATATION ET ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS AU 31/12/2016**

**I. DATATION**

Date de clôture (1) 31 décembre 2016

Date d'établissement des états de synthèse (2) 10 mars 2017

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

**II. ÉVÈNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1<sup>ÈRE</sup> COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE**

DATES	INDICATIONS DES ÉVÈNEMENTS
-------	----------------------------

Favorables Néant  
Défavorables Néant





**IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE DU 01/01/16 AU 31/12/2016** En milliers de DH

NATURE	MONTANT BRUT AU DÉBUT DE L'EXERCICE	MONTANT DES ACQUISITIONS AU COURS DE L'EXERCICE	MONTANT DES CÉSSIONS OU RETRAITS AU COURS DE L'EXERCICE	MONTANT BRUT À LA FIN DE L'EXERCICE	AMORTISSEMENTS		PROVISIONS		MONTANT NET À LA FIN DE L'EXERCICE	
					DOTATION AU TITRE DE L'EXERCICE	CUMUL DES AMORTISSEMENTS	DOTATION AU TITRE DE L'EXERCICE SORTIES	REPRISES DE PROVISIONS		CUMUL DES PROVISIONS
<b>IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL</b>	<b>495 525</b>	<b>375 246</b>	<b>111 001</b>	<b>759 770</b>	<b>150 824</b>	<b>239 182</b>	<b>622</b>	<b>1 135</b>	<b>248</b>	<b>520 340</b>
<b>CRÉDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>										
<b>CRÉDIT-BAIL MOBILIER</b>	<b>489 128</b>	<b>371 111</b>	<b>109 248</b>	<b>750 991</b>	<b>149 568</b>	<b>235 410</b>	-	-	-	<b>515 581</b>
- Crédit-bail mobilier en cours	248	480	248	480	-	-	-	-	-	480
- Crédit-bail mobilier loué	488 880	370 630	108 999	750 511	149 568	235 410	-	-	-	515 101
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation										
<b>CRÉDIT-BAIL IMMOBILIER</b>										
- Crédit-bail immobilier en cours										
- Crédit-bail immobilier loué										
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation										
<b>LOYERS COURUS À RECEVOIR</b>										
<b>LOYERS RESTRUCTURÉS</b>										
<b>LOYERS IMPAYÉS</b>	<b>1 946</b>	<b>481</b>		<b>2 427</b>						<b>2 427</b>
<b>CRÉANCES EN SOUFFRANCE</b>	<b>4 451</b>	<b>3 654</b>	<b>1 753</b>	<b>6 352</b>	<b>1 257</b>	<b>3 772</b>	<b>622</b>	<b>1 135</b>	<b>248</b>	<b>2 332</b>
<b>IMMOBILISATIONS DONNÉES EN LOCATION SIMPLE</b>										
<b>BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE</b>										
<b>BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE</b>										
<b>LOYERS COURUS À RECEVOIR</b>										
<b>LOYERS RESTRUCTURÉS</b>										
<b>LOYERS IMPAYÉS</b>										
<b>LOYERS EN SOUFFRANCE</b>										
<b>TOTAL</b>	<b>495 525</b>	<b>375 246</b>	<b>111 001</b>	<b>759 770</b>	<b>150 824</b>	<b>239 182</b>	<b>622</b>	<b>1 135</b>	<b>248</b>	<b>520 340</b>

**VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2016** En milliers de DH

TITRES	VALEURS COMPTABLE BRUTE	VALEUR ACTUELLE	VALEUR DE REMBOURSEMENT	PLUS-VALUES LATENTES	MOINS-VALUES LATENTES	PROVISIONS
<b>TITRES DE TRANSACTION</b>	<b>485 213</b>	<b>485 213</b>	<b>461 600</b>	-	-	-
Bons du trésor et valeurs assimilées	431 075	431 075	407 700	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	54 138	54 138	53 900	-	-	-
Titres de propriété	0	0	0	-	-	-
<b>TITRES DE PLACEMENT</b>	<b>7 266 891</b>	<b>7 251 370</b>	<b>7 072 613</b>	-	<b>15 521</b>	<b>15 521</b>
Bons du trésor et valeurs assimilées	6 350 746	6 343 708	6 164 241	-	7 038	7 038
Obligations	37 832	37 832	37 840	-	-	-
Autres titres de créance	863 483	863 339	855 704	-	144	144
Titres de propriété	14 830	6 491	14 828	-	8 339	8 339
<b>TITRES D'INVESTISSEMENT</b>	-	-	-	-	-	-
Bons du trésor et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>7 752 104</b>	<b>7 736 583</b>	<b>7 534 213</b>	-	<b>15 521</b>	<b>15 521</b>

**PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL** En milliers de DH

INTITULES	EXERCICE AU 31/12/2016	
	MONTANT	MONTANT
<b>RÉSULTAT NET COMPTABLE</b>	<b>267 810</b>	
Bénéfice net	267 810	
Perte nette		
<b>RÉINTEGRATIONS FISCALES</b>	<b>383 345</b>	
<b>1. Courantes</b>	<b>7 751</b>	
Cadeaux à la clientèle	2 172	
Redevances et locations non déductibles	266	
Pénalités et amendes	445	
Dons, subventions et cotisations	533	
Sponsoring & Mécénat culturel	4 336	
Frais de réception et événements exceptionnels	0	
Charges du personnel non déductibles	0	
<b>2. Non courantes</b>	<b>375 593</b>	
IS	141 674	
Pertes sur créances et comptes soldés (non couvertes par des provisions)	14 447	
Charges non courantes	4 853	
Provision pour risque général	212 014	
Charges sur exercice antérieurs	2 605	
<b>DÉDUCTIONS FISCALES</b>	<b>268 251</b>	
<b>1. Courantes</b>	<b>138 172</b>	
Dividendes	138 172	
<b>2. Non courantes</b>	<b>130 080</b>	
Reprise de provision pour investissement	0	
Reprise de provision pour risques et charges et autres	130 080	
<b>TOTAL</b>	<b>651 155</b>	<b>268 251</b>
<b>RÉSULTAT BRUT FISCAL</b>		<b>MONTANTS</b>
Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		382 904
Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
<b>REPORTS DÉFICITAIRES IMPUTÉS (C) (1)</b>		<b>0</b>
Exercice n - 4		
Exercice n - 3		
Exercice n - 2		
Exercice n - 1		
<b>RÉSULTAT NET FISCAL</b>		
Bénéfice net fiscal (A - C) ou déficit net fiscal (B)		382 904
<b>CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFÉRÉS</b>		
<b>CUMUL DES DÉFICITS FISCAUX RESTANT À REPORTER</b>		<b>0</b>
Exercice n - 4		
Exercice n - 3		
Exercice n - 2		
Exercice n - 1		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

**TITRES ET AUTRES ACTIFS GÉRÉS OU EN DÉPÔTS AU 31/12/2016** En milliers de DH

TITRES	NOMBRE DE TITRES		MONTANTS	
	31/12/16	31/12/15	31/12/16	31/12/15
Titres dont l'établissement est dépositaire			63 317 907	58 834 729
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Titres d'OPCVM domiciliée dont l'établissement est dépositaire			13 317 913	12 711 121
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire				
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion				

**VENTILATION DES RESULTATS PAR METIER OU POLE D'ACTIVITE AU 31/12/2016** En milliers de DH

	ACTIVITE I	ACTIVITE II	ACTIVITE III	ACTIVITE IV	TOTAL
	XXXXXXXX	XXXXXXXX	XXXXXXXX	XXXXXXXX	
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>					<b>2 841 131</b>
<b>RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>					<b>1 289 950</b>
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔT</b>					<b>409 485</b>

Commentaires : Le système d'information actuel de la banque ne permet pas le découpage des résultats par activité. Cette analyse serait faisable dans le cadre du nouveau système d'information en cours de déploiement au sein de la banque.



**TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE DU 01/01/2016 AU 31/12/2016**

En milliers de DH

	31/12/16	31/12/15
1. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	3 596 023	3 906 492
2. (+) Récupérations sur créances amorties	1 102	4 637
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	23 992	35 232
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées	-1 637 349	-1 984 365
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	-9 848	-9 912
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	-1 370 321	-1 332 250
7. (-) Impôts sur les résultats versés	-141 674	-177 322
<b>I. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES</b>	<b>461 924</b>	<b>442 512</b>
Variation des :		
8. (±) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-767 613	-353 526
9. (±) Créances sur la clientèle	505 174	1 890 264
10. (±) Titres de transaction et de placement	-941 663	1 908 759
11. (±) Autres actifs	21 087	-93 587
12. (±) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-214 653	-116 035
13. (±) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 045 496	-6 111
14. (±) Dépôts de la clientèle	-61 095	-1 292 115
15. (±) Titres de créance émis	857 987	-2 203 716
16. (±) Autres passifs	35 387	-134 263
<b>II. SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION</b>	<b>480 108</b>	<b>-400 330</b>
<b>III. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION (I + II)</b>	<b>942 032</b>	<b>42 183</b>
17. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières	1 674	40 080
18. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
19. (-) Acquisition d'immobilisations financières	-12 906	-10 500
20. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-144 782	-184 646
21. (+) Intérêts perçus		
22. (+) Dividendes perçus	138 172	121 634
<b>IV. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-17 842</b>	<b>-33 432</b>
23. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
24. (+) Variation de dettes subordonnées		
25. (+) Emission d'actions	0	-
26. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
27. (-) Intérêts versés		
28. (-) Dividendes versés	-398 379	-398 379
<b>V. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>	<b>-398 379</b>	<b>-398 379</b>
<b>VI. VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III+IV+V)</b>	<b>525 811</b>	<b>-389 628</b>
<b>VII. TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>1 478 978</b>	<b>1 868 606</b>
<b>VIII. TRÉSORERIE À LA CLOTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>2 004 789</b>	<b>1 478 978</b>

**PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS AU 31/12/2016**

En milliers de DH

NATURE	MONTANT	AMORTISSEMENTS	VALEUR NETTE	PRODUIT	PLUS-VALUES	MOINS-VALUES
	BRUT	CUMULÉS	COMPTABLE	DE CESSION	DE CESSION	DE CESSION
Droit au bail	3 500	0	3 500	0		-3 500
Frais d'établissement sur acquisition Immobilisation	33	7	26	0		-26
Logiciel informatique			0	0	0	0
Immeubles exploitation bureau	3 812	1 477	2 335	6 251	3 915	0
Immeubles hors exploitation						
Terrain exploitation						
Agencement Aménagement et Installation						
Agencement Aménagement et Installation						
Mobilier de bureau						
Matériel roulant						
Matériel roulant de fonction						
Matériel de bureau						
Immeubles exploitation logement de fonction						
Agencement Aménagement et Installation logement de fonction						
Aménagement nouveaux locaux						
Matériel Informatique ( Ordinateurs centraux)						
Matériel Informatique ( Ordinateurs centraux)						
Matériel Informatique ( GAB & TPE)						
Matériel Informatique ( Micro-ordinateurs)						
Télécommunications						
Mobilier logement de fonction						
Terrain hors exploitation						
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>7 345</b>	<b>1 483</b>	<b>5 862</b>	<b>6 251</b>	<b>3 915</b>	<b>-3 526</b>

**DETTES SUBORDONNÉES AU 31/12/2016**

En milliers de DH

MONNAIE DE L'EMPRUNT	MONTANT EN MONNAIE DE L'EMPRUNT	COURS	TAUX	DURÉE	CONDITION DE REMBOURSEMENT	MONTANT DE L'EMPRUNT EN MONNAIE NATIONALE	DONT ENTREPRISES LIÉES		DONT AUTRES APPARENTÉS	
							MONTANT	MONTANT	MONTANT	MONTANT
MAD	270 000	100	6,04%	10	Subordination classique	270 000				
MAD	255 000	100	6,04%	10	Subordination classique - Coté sur la bourse de Casablanca	255 000				
MAD	225 000	100	3,35%	10	Subordination classique	225 000			27 800	27 800
<b>TOTAL</b>	<b>750 000</b>					<b>750 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>27 800</b>	<b>27 800</b>

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2016**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints, de la BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (BMCI), comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 8.825.703 KMAD, dont un bénéfice net de 267.810 KMAD.

**Responsabilité de la Direction**

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

**Responsabilité des Auditeurs**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

**Opinion sur les états de synthèse**

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE au 31 décembre 2016 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que le contrôle fiscal thématique portant sur les exercices 2012 à 2015 inclus, couvrant l'impôt sur les Sociétés au titre des provisions, l'impôt sur le Revenu et la Taxe sur la Valeur Ajoutée, a connu un dénouement en date du 08 mars 2017 sans impact significatif sur les comptes de la Banque eu égard aux provisions constituées au 31 décembre 2016.

**Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Banque.

Casablanca, le 13 mars 2017

**Les Commissaires aux Comptes**

**DELOITTE AUDIT**  
Deloitte Audit  
Boulevard Zerktouni  
2288 - CASABLANCA -  
Tél : 05 22 22 40 25/26/34/81  
Fax : 05 22 22 40 78  
**Fawzi BRITEL**  
Associé

**MAZARS AUDIT ET CONSEIL**  
MAZARS AUDIT ET CONSEIL  
101, Bd Abdoumoumen  
20 380 CASABLANCA  
Tél : 05 22 423 423 (L.G.)  
Fax : 05 22 423 400  
**Abdou Souleye DIOP**  
Associé Gérant



Les états financiers consolidés du Groupe BNP Paribas sont présentés au titre des deux exercices 2016 et 2015. Conformément à l'article 20.1 de l'annexe I au règlement européen Prospectus (règlement EU 809/2004), il est précisé que l'exercice 2014 est consultable dans le Document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 9 mars 2016 sous le numéro D.16-0126.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2016	EN MILLIONS D'EUROS		COMpte DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2016	EN MILLIONS D'EUROS	
	31 DÉCEMBRE 2016	31 DÉCEMBRE 2015		EXERCICE 2016	EXERCICE 2015
<b>ACTIF</b>					
Caisse, banques centrales	160 400	134 547	Intérêts et produits assimilés	40 894	41 381
Instruments financiers en valeur de marché par résultat			Intérêts et charges assimilés	(18 518)	(18 828)
Portefeuille de titres de transaction	123 679	133 500	Commissions (produits)	12 765	13 335
Prêts et opérations de pensions	152 242	131 783	Commissions (charges)	(5 563)	(5 720)
Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	87 644	83 076	Gains nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat	6 189	6 054
Instruments financiers dérivés	328 162	336 624	Gains nets sur actifs financiers disponibles à la vente et autres actifs financiers non évalués en valeur de marché	2 211	1 485
Instruments financiers dérivés de couverture	18 133	18 063	Produits des autres activités	36 532	38 289
Actifs financiers disponibles à la vente	267 559	258 933	Charges des autres activités	(31 099)	(33 058)
Prêts et créances sur les établissements de crédit	47 411	43 427	<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>43 411</b>	<b>42 938</b>
Prêts et créances sur la clientèle	712 233	682 497	Frais de personnel	(16 402)	(16 016)
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	4 664	4 555	Autres charges générales d'exploitation	(11 279)	(11 539)
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	6 100	7 757	Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	(1 697)	(1 654)
Actifs d'impôts courants et différés	7 966	7 865	<b>RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>14 033</b>	<b>13 684</b>
Comptes de régularisation et actifs divers	115 967	108 018	Coût du risque	(3 262)	(3 797)
Participations dans les entreprises mises en équivalence	6 910	6 896	Coûts relatifs à l'accord global avec les autorités des Etats-Unis	-	(100)
Immubles de placement	1 911	1 639	<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>10 771</b>	<b>9 787</b>
Immobilisations corporelles	22 523	21 593	Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	633	589
Immobilisations incorporelles	3 239	3 104	Gains nets sur autres actifs immobilisés	(12)	996
Ecart d'acquisition	10 216	10 316	Ecart d'acquisition	(182)	(993)
			<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔT</b>	<b>11 210</b>	<b>10 379</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>2 076 959</b>	<b>1 994 193</b>	Impôt sur les bénéfices	(3 095)	(3 335)
			<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>8 115</b>	<b>7 044</b>
<b>DETTES</b>			dont intérêts minoritaires	413	350
Banques centrales	233	2 385	<b>RÉSULTAT NET, PART DU GROUPE</b>	<b>7 702</b>	<b>6 694</b>
Instruments financiers en valeur de marché par résultat			Résultat par action	6,00	5,14
Portefeuille de titres de transaction	70 326	82 544	Résultat dilué par action	6,00	5,13
Emprunts et opérations de pensions	183 206	156 771			
Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	54 076	53 118			
Instruments financiers dérivés	318 740	325 828			
Instruments financiers dérivés de couverture	19 626	21 068			
Dettes envers les établissements de crédit	75 660	84 146			
Dettes envers la clientèle	765 953	700 309			
Dettes représentées par un titre	153 422	159 447			
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	4 202	3 946			
Passifs d'impôts courants et différés	3 087	2 993			
Comptes de régularisation et passifs divers	99 407	88 629			
Provisions techniques des sociétés d'assurance	193 626	185 043			
Provisions pour risques et charges	11 801	11 345			
Dettes subordonnées	18 374	16 544			
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>1 971 739</b>	<b>1 894 116</b>			
<b>CAPITAUX PROPRES</b>					
Capital et réserves	86 794	82 839			
Résultat de la période, part du Groupe	7 702	6 694			
Total capital, réserves consolidées et résultat de la période, part du Groupe	94 496	89 533			
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres	6 169	6 736			
<b>TOTAL PART DU GROUPE</b>	<b>100 665</b>	<b>96 269</b>			
Réserves et résultat des minoritaires	4 460	3 691			
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres	95	117			
<b>TOTAL INTÉRÊTS MINORITAIRES</b>	<b>4 555</b>	<b>3 808</b>			
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS</b>	<b>105 220</b>	<b>100 077</b>			
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2 076 959</b>	<b>1 994 193</b>			

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE RELATIFS À L'EXERCICE 2016	EN MILLIONS D'EUROS	
	EXERCICE 2016	EXERCICE 2015
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔT</b>	<b>11 210</b>	<b>10 379</b>
<b>Éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et autres ajustements hors résultat</b>	<b>12 474</b>	<b>18 354</b>
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	4 444	3 764
Dotations nettes aux provisions des autres immobilisations et dépréciation des écarts d'acquisition	155	989
Dotations nettes aux provisions	10 241	12 662
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	(633)	(589)
Charges (produits) nets des activités d'investissement	56	(889)
Charges nettes des activités de financement	1 232	2 545
Autres mouvements	(3 021)	(128)
<b>Augmentation (diminution) nette liée aux actifs et passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>1 977</b>	<b>(8 408)</b>
Diminution nette liée aux opérations avec les établissements de crédit	(19 515)	(7 121)
Augmentation (diminution) nette liée aux opérations avec la clientèle	25 749	(1 780)
Augmentation nette liée aux opérations affectant les autres actifs ou passifs financiers	3 045	7 021
Diminution nette liée aux opérations affectant les actifs ou passifs non financiers	(5 163)	(4 153)
Impôts versés	(2 139)	(2 375)
<b>AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE GÉNÉRÉE PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE</b>	<b>25 661</b>	<b>20 325</b>
Augmentation nette liée aux actifs financiers et aux participations	468	150
Diminution nette liée aux immobilisations corporelles et incorporelles	(1 485)	(1 756)
<b>DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE LIÉE AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>(1 017)</b>	<b>(1 606)</b>
Diminution de trésorerie liée aux opérations réalisées avec les actionnaires	(1 834)	(645)
Diminution de trésorerie provenant des autres activités de financement	(2 608)	(5 069)
<b>DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE LIÉE AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT</b>	<b>(4 442)</b>	<b>(5 714)</b>
<b>EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE</b>	<b>2 587</b>	<b>8 176</b>
<b>AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE</b>	<b>22 789</b>	<b>21 181</b>
<b>Solde des comptes de trésorerie et assimilée à l'ouverture de la période</b>	<b>133 174</b>	<b>111 993</b>
Comptes actifs de caisse, banques centrales	134 547	117 473
Comptes passifs de banques centrales	(2 385)	(1 680)
Prêts à vue aux établissements de crédit	9 346	7 924
Emprunts à vue auprès des établissements de crédit	(8 527)	(11 618)
Déduction des créances et dettes rattachées sur les comptes de trésorerie et assimilée	193	(106)
<b>Solde des comptes de trésorerie et assimilée à la clôture de la période</b>	<b>155 963</b>	<b>133 174</b>
Comptes actifs de caisse, banques centrales	160 400	134 547
Comptes passifs de banques centrales	(233)	(2 385)
Prêts à vue aux établissements de crédit	6 513	9 346
Emprunts à vue auprès des établissements de crédit	(10 775)	(8 527)
Déduction des créances et dettes rattachées sur les comptes de trésorerie et assimilée	58	193
<b>AUGMENTATION DES SOLDES DES COMPTES DE TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE</b>	<b>22 789</b>	<b>21 181</b>



BMCI - S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 1 327 928 600 Dirhams  
Siège Social: 26, place des Nations Unies - Casablanca - Maroc - Tél. : 05 22 46 10 00



[www.bmci.ma](http://www.bmci.ma)



Centre de Relations Clients  
05 29 044 044



Service Assistance Entreprises  
05 29 07 07 07



[bmcigroupebnpparibas](https://www.facebook.com/bmcigroupebnpparibas)



**BMCI**  
GROUPE BNP PARIBAS

La banque  
d'un monde  
qui change